RÉSONANCES ÉLEVAGE

EXPÉRIMENTATION

Les yaourts au lait de chèvre p. 41

D O S S I E R

RACES RÉGIONALES & GÉNÉTIQUE

p.4

Bulletin des Filières d'élevage en Provence Alpes Côte d'Azur
Numéro 15 - Décembre 2016

Salon International de l'Agriculture

du 25 février au 5 mars 2017

Le Salon de l'agriculture est de retour du 25 février au 5 mars 2017 au parc des Expos de Paris Porte de Versailles. Cette année, c'est le thème « L'agriculture : une passion, des ambitions », inspiré de l'actualité, qui rythmera le salon. Formation, savoir-faire, métiers et innovations seront au coeur de cette édition.

SOMMAIRE

ÉDITO
- Eric Lions p. 3

DOSSIER - Races régionales & Génétique

TECHNIQUE
- Mérinos d'Arles, Mourérous et Préalpes du sud p. 4
- Mots croisés ; Génétique ovine p. 9
- Améliorer la croissance et diminuer la durée d'engraissement des agneaux grâce à la valeur laitière des mères p. 10
- L'OSE recrute de nouveaux éleveurs sélectionneurs p. 12
- Outils de suivi de troupeau p. 13
- Stop aux idées reçues en génétique ovine ! p. 16
- La brebis brigasque p. 18
- La chèvre du rove p. 20
- La chèvre commune provençale p. 23

Section BIO
- Le projet CASDAR "agneaux bio" livre ses résultats p. 26
- Les systèmes ovin montagnards de PACA entre conventionnelle et Bio simulations sur cas type p. 28

EVENEMENT
- La filière bovine s'accorde pour encadrer l'achat et l'enlèvement des bovins destinés à l'élevage p. 32
- Foire de Marseille les filières d'élevage et produits régionaux de PACA Bilan de participation 2016 p. 33

EXPÉRIMENTATION
- Les yaourts au lait de chèvre p. 41
- Les 9èmes rencontres du fromage fermier p. 44

TECHNIQUE
- Concours d'élevage endurance p. 45

DÉCOUVERTE
- Quelques jours à la découverte des sheep anglais p. 46

PARUTION
- Pasteurs, Paysages Pastoralisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur p. 47
- Des veaux allaitants en bonne santé : conduite d'élevage adaptée et bâtiments bien conçus p. 47

RÉSONANCES ÉLEVAGE

Bulletin des filières d'élevage en Provence Alpes Côte d'Azur

ÉDITEUR
Maison Régionale de l'Elevage
Association loi 1901
Route de la Durance - 04100 Manosque
Tél.: 04 92 72 56 81
Fax : 04 92 72 73 13
Email: mre@mre-paca.fr
Site: www.evise.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Eric LIONS
ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Jean-François BATAILLE
Sylvain BEHETY - Louise BRUNET
Vincent ENJALBERT
Nathalie ESPIE - Antoine FLORES
Josine GIRAUD
Claire JOUANNAUX - Rémi LECONTE - Eric LIONS
Antoine MICHEL - Laurence MUNDLER
Patrick QUINQUET - Candice ROMEJON
Patrice ROUCOLLE
Audrey SEIGNER - Lucie SICILIANO

Les opinions exprimées dans les articles et interviews n'engagent que leurs auteurs et leurs structures d'appartenance.

CONCEPTION -IMPRESSION
SAS MOHICAN
Tél.: 06 52 55 24 28
Email : Contact@sas-mohican.com

Document réalisé avec le concours financier du Conseil Régional PACA, du Ministère de l'Agriculture, de France Agrimer et de l'Europe

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Edito

Amis éleveurs, ce nouveau numéro de votre résonnance arrive chez vous avec j'espère notamment quelques bonnes nouvelles. Après les longues péripéties entrainées par la dernière réforme de la PAC avec près de trois années de retard, les arrivées successives sur les comptes des exploitations des acomptes des ATR et des soldes des années précédentes apportent une certaine bouffée d'oxygène en terme de trésorerie. Néanmoins ce n'est qu'à partir de l'année prochaine que nous aurons la véritable perception de cette réforme et de son incidence pour l'élevage dans notre région. Je dirais que d'autres indicateurs positifs se font jour à travers le travail largement engagé dans l'appellation « Brousse du Rove », mais aussi sur les projets d'atelier de transformation lait sur le nord de la région qui peuvent à terme offrir des perspectives intéressantes mais également des projets sur la viande bovine tout cela accompagné par la mise en place de GIEE. Cette dynamique doit encourager nos éleveurs dans leur travail quotidien et reconnaitre la qualité de nos produits et l'impact sur l'économie et l'aménagement du territoire.
Ce dernier numéro de résonnances consacré essentiellement à la génétique nous permet de voir ce qu'il est possible de faire avec l'arrivée de nouvelles technologies comme la génomique. Nous abordons tous ces thèmes lors des différentes journées techniques qui accueillent chaque année près de 600 éleveurs de notre région.
Je profite de ce dernier numéro pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et surtout une très belle nouvelle année pleine d'enthousiasme et de réussite pour vous et vos proches.

Eric LIONS /Président de la MRE

MÉRINOS D'ARLES, MOURÉROUS ET PRÉALPES DU SUD

Qu'elles sont belles nos 3 races ovines allaitantes locales et qu'est-ce qu'on en est fier !... mais les connaissez-vous vraiment ? Voici l'histoire de ces 3 races rustiques, performantes, qui façonnent le territoire régional depuis des siècles et qui sont le premier maillon d'une démarche de qualité.

TROIS RACES OVINES ALLAITANTES RUSTIQUES ET LOCALES

Origines et implantations

La race Mérinos d'Arles est née au 19ème siècle d'une infusion importante de sang de Mérinos Espagnols dans des populations ovines à laine fine préexistantes en Crau et dans les environs. Au début du 20ème siècle, quelques faibles infusions de sang de Mérinos du Chatillonnais (ou aussi appelé Mérinos Précoce) viennent améliorer les performances lainières et le format de cette population. Cette race dont le type se fixa par sélection au cours du 19ème siècle est régionalement appelée « métis ». Originaire de la plaine de la Crau, elle continue de constituer la majorité des élevages de cette zone.

Encore appelée «Péone» ou «Rouge de Guillaumes», les origines de la race Mourérous sont peu connues : selon certaines hypothèses, des souches alpines indigènes ou des importations d'Afrique du Nord auraient contribué à sa constitution génétique. Originaire des Alpes Maritimes elle a essaimé dans toute la partie montagneuse de la région Provence Alpes Côte d'Azur (Préalpes du sud).

Apparentée aux races des Pyrénées pour certains, à une race de Syrie pour d'autres, l'origine de la Préalpes du Sud est également peu connue. Cette population fut longtemps gérée et désignée sous des noms différents par des syndicats locaux qui la baptisaient race de Savournon, de Sahune ou de Quint, du nom de la région où se tenaient les foires de reproducteurs. La race fut définitivement baptisée Préalpes du Sud en 1948. Le berceau de la race est situé sur les contreforts des Alpes, à la limite des départements de la Drôme, des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse.

Aujourd'hui les 3 races sont présentes sur l'ensemble de la région PACA, le sud-est de la région Auvergne Rhône-Alpes (Drôme, Ardèche et Savoie) et l'est de la région Occitanie (Gard et Hérault). On estime qu'il y a 300 000 brebis Mérinos d'Arles, 36 000 brebis Mourérous et 200 000 brebis Préalpes du Sud en France.

Brebis Mourérous / crédit photo : CORAM – F. Berthet

Standards de race, caractéristiques et performances

La Mérinos d'Arles possède un petit gabarit (40-60 kg pour 55 à 70 cm pour la brebis et 65-80 kg pour 60 à 80 cm pour le bélier). Chez le mâle, la tête est munie (banard) ou non (motte) de grandes cornes enroulées régulièrement en spirale et le chanfrein est légèrement busqué et plissé. Les femelles sont mottes. La laine est de couleur blanche avec une toison très étendue et épaisse, qui recouvre une partie de la tête et l'intégralité du corps jusqu'aux sabots. Le poids moyen des toisons est de 2,5 kg pour les brebis, 5,5 kg pour les béliers. Cette laine de haute qualité ne représente cependant qu'une faible part du revenu économique pour les éleveurs.

Brebis Mérinos d'Arles /crédit photo : CORAM – F. Berthet

Reconnaissable à sa tête et ses pattes rousses, la Mourérous est un animal élancé, de format moyen (50-60 kg pour les brebis et 70-90 kg pour les béliers) et doté d'une bonne couverture laineuse de couleur blanche. Sa tête, fine, allongée et dépourvue de cornes, porte généralement une liste blanche. Le mâle possède un chanfrein légèrement busqué et plissé.

La Préalpes du Sud est également un animal de format moyen (55-70 kg pour les brebis et 75-100 kg pour les béliers) à peau et à toison blanches. La tête est fine, allongée et sans cornes, le chanfrein un peu busqué et le front plutôt large. La couverture de laine est plus ou moins importante allant de la simple bande de laine sur le dos jusqu'à la toison recouvrant le dos, les flancs, le ventre et le poitrail pour les cas les plus lainés. Ceci est à mettre en relation avec l'évolution des systèmes d'élevage et la présence de cette race dans les zones de montagne.

Les 3 races sont rustiques et capables de marcher sur de longues distances pour trouver leur nourriture, notamment en alpage. Elles peuvent supporter des variations qualitatives et quantitatives de leur ration quotidienne grâce à une bonne capacité à mobiliser ses réserves corporelles de gras, notamment à certaines périodes de l'année (fin d'hiver à mi-avril). Leur toison étendue est un barrage naturel contre les agressions climatiques (pluie, froid, canicule) en montagne mais aussi durant la saison d'hivernage. Ce sont des animaux désaisonnés permettant ainsi la production d'agneaux en toute saison.

Outre ces caractéristiques communes qui en font des races bien adaptées à leur territoire, chacune présente des qualités qui lui sont propres. On peut ainsi mentionner les qualités maternelles de la Mérinos d'Arles et son instinct grégaire facilitant sa conduite en grands troupeaux de plusieurs milliers de têtes : c'est une des races où la taille des troupeaux est la plus importante (700 bêtes en moyenne). La Mourérous, quant-à elle, est particulièrement adaptée aux milieux secs et froids et notamment au pâturage sur parcours. Enfin, la Préalpes du Sud possède un bon potentiel boucher et un bon potentiel de croissance, lui permettant d'être le plus souvent utilisée en race pure pour une production d'agneaux de boucherie.

Brebis et bélier Préalpes du Sud en période de lutte
crédit photo : CORAM – F. Berthet

La prolificité des brebis n'est pas très élevée : 1,2 agneaux par brebis et par an pour les Mérinos d'Arles et les Mourérous et 1,4 pour les Préalpes du Sud. Le PAT (Poids Age Type) à 30 jours des agneaux mâles simples est en moyenne de 12,3 kg en Mérinos d'Arles et Préalpes du Sud.

Systèmes d'élevage et types de production

Plusieurs systèmes d'élevage sont utilisés dans les 3 races :

• La conduite des troupeaux de Mérinos d'Arles organisée autour d'un cycle qui alterne la grande transhumance de juin à octobre sur tout le massif alpin, un pâturage sur les prairies de la plaine de la Crau d'octobre à mars et un pâturage sur les collines sèches de mars à juin. Les troupeaux se déplacent au fil de l'évolution de la végétation. Le principal système d'élevage associé à cette race est caractérisé par une alimentation qui repose quasi-exclusivement sur le pâturage. Les saillies ont lieu essentiellement avant la montée en alpage. Des béliers assurent cependant la lutte de « repasse », au retour des montagnes.

• L'élevage de Préalpes du Sud, avec une conduite plus intensive, est pratiqué dans les zones à bonne production fourragère : le troupeau est généralement sédentaire avec une partie d'hivernage en bergerie plus ou moins longue. Il est conduit en deux périodes d'agnelage sur l'année. Certains sont conduits en rythme accéléré avec trois agnelages en deux ans.

• L'élevage de Mourérous et de Préalpes du Sud avec une conduite plus extensive est pratiqué dans les zones de grands parcours secs (garrigues, plateaux) : la conduite du troupeau est liée à une pratique pastorale importante et est le plus souvent calquée sur la pousse de l'herbe. La période d'agnelage se situe logiquement au printemps afin de profiter au mieux des ressources fourragères.

• L'élevage de montagne, où l'on retrouve les 3 races, est caractérisé par une alternance de périodes d'hivernage en bergerie et de périodes d'estive. Les agnelages ont lieu principalement à l'automne avec un rattrapage au printemps.

Brebis Préalpes du Sud sur parcours / crédit photo : CORAM – F. Berthet

Les produits issus de ces systèmes de production sont variés. Les agneaux de bergerie sont commercialisés sur le marché régional autour de 16 kg de carcasse ou vendus plus tôt en agneaux légers (20 kg de poids vif) et exportés vers l'Espagne ou l'Italie. Les broutards ou tardons nés au printemps, élevés sous la mère en montagne, sont généralement vendus à la descente d'alpage.

UN PRODUIT SOUS SIGNE OFFICIEL DE QUALITÉ

L'Agneau de Sisteron est un produit IGP (Indication Géographique Protégée) et Label Rouge ce qui garantit l'origine de production de l'agneau qui doit être né et élevé et abattu dans la zone IGP : région PACA et Drôme Provençale ainsi que la qualité gustative supérieure.
Les 3 races sont le support maternel des agneaux vendus sous la dénomination Agneau de Sisteron. Ce qui veut dire que seules les brebis Mérinos d'Arles, Mourérous ou Préalpes du Sud (ou croisement entre ces races) peuvent être utilisées pour produire de l'Agneau de Sisteron. Les béliers, quant-à eux, peuvent être d'une de ces 3 races ou d'une race bouchère (liste de race définie dans le

cahier des charges). De nombreux éleveurs utilisent le croisement avec une race bouchère, généralement Ile de France, Berrichon ou Suffolk afin d'apporter aux agneaux de la conformation et de la vitesse de croissance.

L'Agneau de Sisteron est réputé pour sa viande claire, douce en goût et d'une tendreté exceptionnelle. Il a d'ailleurs été servi lors du dîner d'Etat donné en l'honneur de la Reine Elizabeth II en 2014 à l'Elysée.

UN ORGANISME DE SÉLECTION POUR LES TROIS RACES

Ce sont les éleveurs de Mérinos d'Arles qui se sont regroupés en premier en 1921 pour créer le Syndicat des Eleveurs du Mérinos d'Arles. En 1946 et 1947, des Flock Books sont mis en place pour les races Mérinos d'Arles et « Savournon-Sahune » rebaptisée Préalpes du Sud l'année suivante. Pour les Mourérous, des actions mises en place à partir de 1977 et la création en 1983 par les éleveurs d'un syndicat chargé de la défense et de la promotion de la Mourérous ont permis à cette race d'être sauvegardée. Dans les années 80, les Flock Books sont remplacés par les UPRA Mérinos d'Arles et Préalpes du Sud.

Agneaux Mérinos d'Arles purs et croisés Ile de France dans un élevage produisant de l'Agneau de Sisteron
crédit photo : OS ROSE

Puis dans les années 2000, les 3 races sont regroupées au sein de l'Organisme de Sélection (OS) GEN'OSE. Depuis 2010, c'est la Maison Régionale de l'Elevage qui a repris les schémas de sélection au travers de l'OS Races Ovines du Sud-Est (ROSE).

Aujourd'hui l'OS ROSE compte une quinzaine d'adhérents dans chaque race pour environ 15 800, 6 200 et 7 000 brebis en sélection respectivement en Mérinos d'Arles, Mourérous et Préalpes du Sud.

Les élevages d'Agneaux de Sisteron sont extensifs et pastoraux avec moins de 10 brebis à l'hectare et 10 ha de parcours utilisés au minimum. Pour être labélisé Agneau de Sisteron, l'agneau doit avoir été allaité par sa mère pendant minimum 2 mois, être âgé de 70 à 150 jours, peser entre 13 et 19 kg carcasse, et être de classement U-R-O 2-3 à l'abattoir. L'agneau « moyen » est un agneau de 120 jours, de 16 kg et de classement R3.

L'OS ROSE réalise différentes missions au service des races et de la génétique : définir les orientations et les objectifs de sélection, gérer le livre généalogique et la variabilité génétique, qualifier les reproducteurs sur le standard et les performances, gérer le centre d'élevage des béliers, coordonner l'insémination artificielle, faire la promotion des 3 races et de la génétique,...

Chaque race définit les caractères sur lesquels elle veut travailler : ce sont les objectifs de sélection. Afin de pouvoir suivre et améliorer ces caractères, les éleveurs réalisent un contrôle de performances. En Mérinos d'Arles et Préalpes du Sud, un des objectifs est d'améliorer les qualités maternelles : valeur laitière et prolificité. En Mérinos d'Arles, un rameau Booroola a été créé par l'INRA au Domaine du Merle, grâce à l'introgression d'un gène d'hyperprolificité. En Mourérous qui a été longtemps une race menacée d'extinction, l'accent est mis sur le standard de race. Enfin, les 3 races participent au programme national d'amélioration des troupeaux à la résistance à la tremblante par l'utilisation de béliers génotypés ARR/ARR.

Dans les troupeaux en sélection, les femelles sont classées en fonction de leur standard et de leurs performances (valeur laitière, prolificité) : on dit qu'elles sont qualifiées. Les meilleures d'entre-elles, les mères à béliers et les mères à agnelles, sont utilisées pour produire les futurs reproducteurs. Les agneaux mâles issus des mères à béliers sont triés sur différents critères : standard, développement, tremblante,... avant de pouvoir intégrer le centre d'élevage des béliers situé à Carmejane (Alpes de Haute Provence). Ils y seront élevés pendant 6 mois puis vendus aux éleveurs en base de sélection et à la coopérative Agneau Soleil qui diffuse ainsi la génétique aux utilisateurs.

Pointage des béliers Mourérous du centre d'élevage
crédit photo : OS ROSE

Claire Jouannaux / OS ROSE
Lucie Siciliano / Association CESAR

Sylvain Béhéty / Agneau Soleil
Claire Jouannaux / OS ROSE

MOTS CROISÉS : GÉNÉTIQUE OVINE

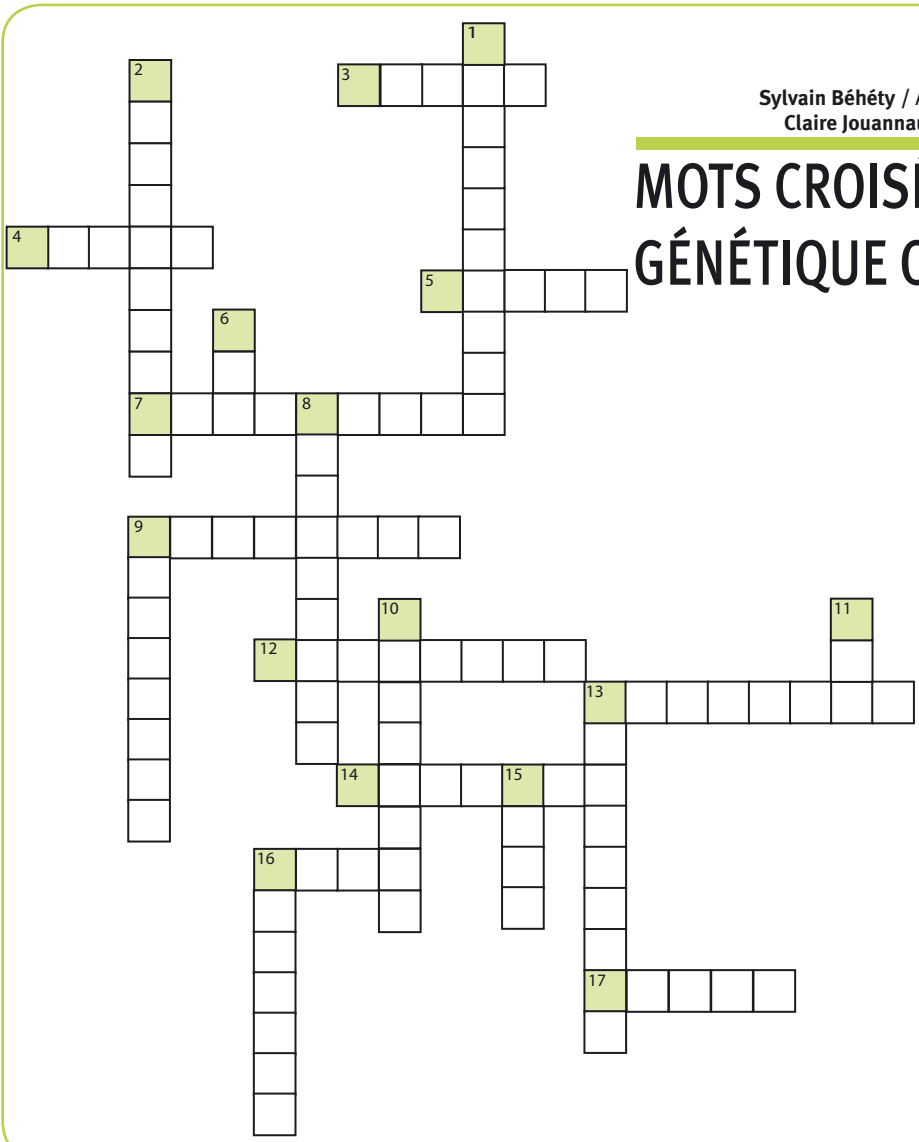

HORIZONTAL :

3. Robe non acceptée dans nos 3 races
4. AMBO, AMEL et ....
5. Cravate, gargamelle,...
7. Technique de sélection directe des gènes intéressants
9. Certifiée conforme au standard de race
12. Quatre o pour le plein d'agneaux
13. Cadeau ou fardeau familial
14. Mouton à pompon, star du salon
16. Toutes les F1 en Uk mais seulement un équidé chez nous
17. Estimation de la valeur génétique d'un animal

VERTICAL :

1. Maladie qui fait trembler
2. Permet de déterminer le génotype d'un individu
6. Chaine d'information
8. Guillaume et son nez rouge
9. Mélange ponctuel de sang
10. Race de Savournon, de Sahune ou de Quint
11. Nécessite une seule pesée pour être calculé
13. Vigueur du croisé
15. Nouvelle moyenne des index
16. Race ovine possédant la laine la plus fine

Horizontal : 3 : Noire - 4 : Elite - 5 : Fanon - 7 : Génomique - 9 : Inscrite - 12 : Boorooola - 13 : Hérédité - 14 : Floucat - 16 : Mule - 17 : Index
Vertical : 1 : Tremblante - 2 : Génotypage - 6 : ADN - 8 : Mourérous - 9 : Infusion - 10 : Préalpes - 11 : PAT - 13 : Hétérosis - 15 : Cent - 16 : Mérinos

AMÉLIORER LA CROISSANCE ET DIMINUER LA DURÉE D'ENGRAISSEMENT DES AGNEAUX GRÂCE À LA VALEUR LAITIÈRE DES MÈRES

Durant les deux premiers mois de sa vie, le lait est l'unique source d'alimentation de l'agneau. Sa vitesse de croissance est donc directement liée à la quantité de lait dont il dispose. Cette capacité de la brebis à produire du lait pour ses agneaux est calculée chez les éleveurs sélectionneurs sous la forme d'un index valeur laitière (VL).

Plus une brebis aura un index élevé, c'est-à-dire supérieur à 100 qui représente la moyenne de la race, plus sa production de lait est importante. On considère qu'un index VL est considéré comme « bon » à partir de 107, « moyen » entre 94 et 106 et « mauvais » en dessous de 94. Voici plusieurs exemples chiffrés de l'intérêt d'acheter des animaux avec de bonnes valeurs laitières.

Avoir des agneaux sous la mère plus lourds

Chez les sélectionneurs, tous les agneaux sont pesés aux alentours d'un mois ce qui permet de déterminer le Poids Age Type à 30 jours (PAT 30j), élément indispensable dans le calcul de l'index VL de la mère. Les PAT 30j de 5 270 agneaux Préalpes du Sud et 10 170 Mérinos d'Arles nés en 2015 ont été classés en fonction de l'index VL de la mère.

Il en ressort que le PAT 30j moyen des agneaux (sans distinction du sexe ou du mode de naissance) augmente de 2,8 kg en Préalpes du Sud et 2,5 kg en Mérinos d'Arles entre les agneaux issus de mères avec mauvais index et les issus de mères avec bons index. Cette différence de poids est uniquement due au potentiel laitier des mères, l'alimentation de celles-ci étant identique !

Si l'on regarde plus en détail le sexe et le mode de naissance des agneaux, ces différences de poids varient entre les issus de mauvais ou bons index et peuvent atteindre jusqu'à 4,3 kg de différence pour les agneaux Préalpes du Sud mâles nés simples.

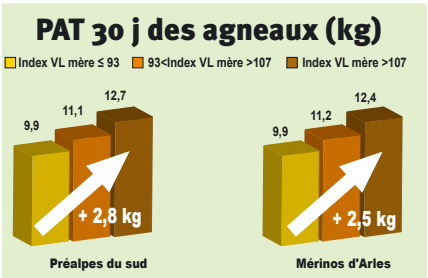

	PAT 30J (kg)			
	Préalpes du Sud		Mérinos d'Arles	
	Mâles simples	Mâles doubles	Mâles simples	Mâles doubles
Index VL mère≤93	10,5	9,7	10,4	9,3
93<Index VL mère<107	12,8	10,6	12,3	10,0
Index VL mère≥107	14,8	11,8	13,7	11,0
Ecart entre les extrêmes	+4,3	+2,1	+3,3	+1,7

Diminuer la durée d'engraissement

Le GAEC le Mérinos est un élevage de 1 750 mères Mérinos d'Arles basé à Aureille (13) et en sélection depuis 3 générations. Les agneaux pris en compte sont tous de race Mérinos d'Arles et vendus en bio à la coopérative Agneau Soleil. Les données abattage ont été récoltées pendant 2 ans à partir d'OVITEL soit environ 490 agneaux concernés. Ils ont été classés, sans distinction de sexe ni de mode de naissance, en 3 catégories en fonction de l'index VL de leur mère comme précédemment.

Il apparait que le poids carcasse est équivalent entre les 3 catégories. Par contre, la durée d'engraissement est réduite de 23 jours pour les agneaux issus de mères avec un bon index VL.

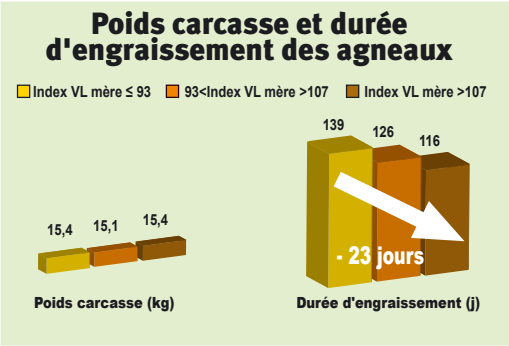

Améliorer le classement carcasse

Toujours dans cet élevage, si l'on regarde de plus près le classement carcasse, il y a 10% de plus d'agneaux issus des bonnes laitières en catégorie R pour un classement gras équivalent.

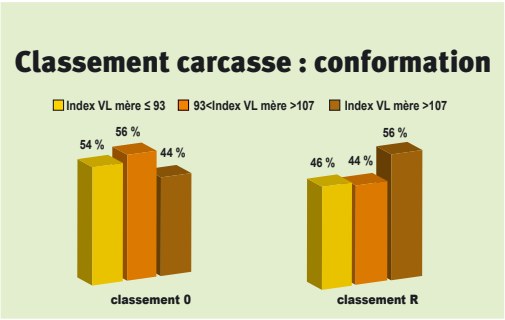

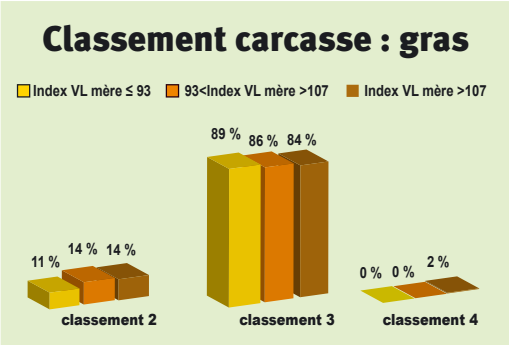

Ces premiers éléments de réponse doivent être étudiés sur plusieurs années et sur d'autres élevages mais ils permettent déjà de chiffrer plus concrètement l'intérêt de travailler la génétique du troupeau.

Sans chercher absolument à acheter des reproducteurs avec de (très) bons index, qui de fait sont rares, il est possible de se concentrer sur des animaux avec un index VL autour de 100, qui déjà apporteront un bon progrès génétique. Enfin il ne faut pas oublier qu'une brebis pourra exprimer tout son potentiel génétique uniquement si les conditions d'alimentation et sanitaires sont favorables.

Une brebis qui a du lait peut nourrir deux agneaux sans problème
Crédit Photo : OS ROSE

Claire JOUANNAUX / OS ROSE

L'Organisme de sélection des races ovines du sud-est

recrute de nouveaux éleveurs sélectionneurs

Etre adhérent à l'OS ROSE c'est :

- Améliorer les performances génétiques de son troupeau
- Avoir accès aux meilleurs reproducteurs de la race
- Avoir un troupeau qualifié au niveau standard et performances
- Etre acteur dans les choix de sélection et dans la promotion de la race
- Faire partie d'un collectif d'éleveurs

Alors pourquoi pas vous ?

Plus de renseignements auprès de Claire Jouannaux :
06 80 93 83 42 - c.jouannaux@mre-paca.fr

OUTILS DE SUIVI DE TROUPEAU

Allant du simple carnet d'agnelage jusqu'à l'organisme de sélection, les éleveurs ont plusieurs outils à leur disposition leur permettant de suivre techniquement leur troupeau. Ils permettent d'aller plus ou moins loin dans le conseil technique en fonction des besoins et des capacités de chaque éleveur.

L'inventaire du troupeau et le carnet d'agnelage

Qu'ils soient en version papier ou informatique (tableau excel), l'inventaire troupeau et le carnet d'agnelage sont le minimum « syndical » pour pouvoir suivre individuellement les animaux. Dans le carnet d'agnelage, l'éleveur doit indiquer le numéro de l'agneau et de la mère, sa date de naissance, son sexe et différentes observations si besoin (mortalité, problèmes sanitaires, ...). Couplé à l'inventaire, le carnet d'agnelage permet de trier les brebis improductives, de calculer certains critères comme la prolificité ou la productivité numérique si la mortalité est bien renseignée. Cependant, cela peut devenir rapidement un travail fastidieux avec des possibilités limitées et de nombreuses sources d'erreurs surtout avec de grandes troupes.

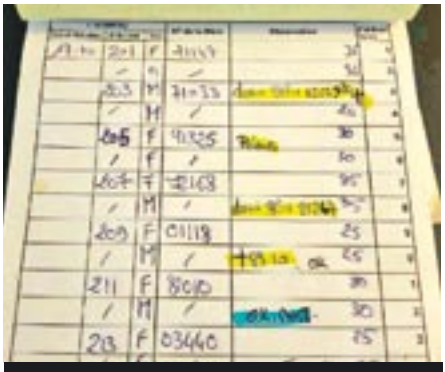

Exemple d'un carnet d'agnelage

Le logiciel éleveur

Il existe plusieurs logiciels à disposition des éleveurs (ISAGRI, OVITEL qui servira d'exemple pour le reste de l'article...).

En plus de la gestion courante du troupeau (inventaire, entrée, sortie,...), ce sont de véritables outils de suivi technique : statistiques, réalisation de tri personnalisé, aide à la réforme des brebis,... Ils permettent également de gérer les documents de circulation et les carnets sanitaires. C'est une aide précieuse lors de contrôles PAC, ils sont d'ailleurs très appréciés des agents de contrôle.

Concernant OVITEL, ce logiciel fonctionne autour de 5 modules dont un seul est obligatoire : l'inventaire. Les autres modules, Bonnes Pratiques, Luttes, Performances et Pocket, peuvent ou non être installés en fonction des besoins de l'éleveur. On peut très facilement l'utiliser en bergerie grâce à la version sur Psion, Pocket et/ou smartphone.

Il est possible de récupérer les résultats d'abattage pour les éleveurs adhérents à la coopérative Agneau Soleil.

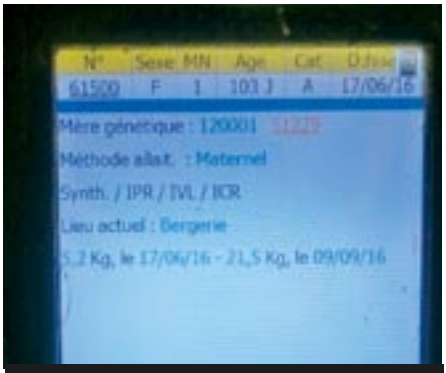

Besoin d'info sur un agneau ?
Une lecture de boucle... et j'ai accès à sa fiche animal

Pour que l'utilisation du logiciel se passe dans les meilleures conditions, il faut avoir les bases en informatique et prendre le temps d'enregistrer les informations au fur et à mesure. En cas de blocage ou de questions, vous pouvez vous adresser aux techniciens référents ou directement à l'assistance du logiciel. Enfin, des formations Vivéa de différents niveaux sont organisées chaque année par la MRE.

Le contrôle de performances

Le contrôle de performances est le seul outil qui offre à l'éleveur la possibilité d'améliorer les performances génétiques de son troupeau grâce au calcul des index. Au travers de 3 niveaux d'adhésion, il permet à l'éleveur de trier les agnelles de renouvellement en fonction des performances des parents, de réformer les brebis improductives, de réaliser des accouplements raisonnés, de suivre la croissance des agneaux...

Le passage régulier du technicien notamment à l'occasion des pesées permet aussi de bénéficier de conseils techniques. A la fin de chaque campagne, un bilan technique est envoyé aux éleveurs pour être ensuite analysé avec le technicien pour les éleveurs en formule reproduction ou complète.

	Formule élevage	Formule reproduction	Formule complète
Documents à fournir et pesée à réaliser	Tenue de l'inventaire Déclaration des luttes Carnet d'agnelage Pas de pesée	Idem formule élevage + Une pesée de l'agneau autour de 30 jours	Idem formule repro + Une pesée de l'agneau autour de 70 jours
Caractères évalués	Fertilité, prolificité, dessaisonemment, mortalité et productivité numérique	Idem formule élevage + PAT 30 (poids âge type)	Idem formule repro + PAT 70 et GMQ 30-70 (gain moyen quotidien)
Index calculés	Index prolificité des brebis et des béliers	Idem formule élevage + Index valeur laitière des brebis et des béliers	Idem formule repro + Index croissance des agneaux et des béliers (surtout utilisé dans les races bouchères)

pesée d'un agneau

Ce service de contrôle de performances n'est pas seulement réservé aux éleveurs sélectionneurs : tous les éleveurs peuvent adhérer quel que soit le type racial de leur troupeau ou leur zone géographique. L'éleveur n'est pas obligé d'avoir un logiciel éleveur : dans ce cas là, le technicien récupère l'inventaire et le carnet d'agnelage en version papier et les saisit directement dans la base de données nationale.

L'organisme de sélection (OS)

Si les éleveurs peuvent adhérer au contrôle de performances sans adhérer à l'OS, l'inverse n'est pas vrai. En effet, il n'est pas possible de faire de sélection génétique sans un enregistrement officiel des données donc sans contrôles de performances.

L'organisme de sélection permet à l'éleveur d'aller plus loin dans le travail génétique et dans l'amélioration des performances du troupeau. On rentre alors dans un travail collectif de sélection et de promotion de la race. Les éleveurs se réunissent dans des comités de race pour discu-

Pointage des agnelles
par le technicien et les éleveurs
Crédit Photo : OS ROSE

ter, échanger, comparer leurs résultats techniques. Ils ont accès aux meilleurs reproducteurs de la race et à la qualification des femelles du troupeau. Etre éleveur en sélection, c'est également la fierté d'avoir un troupeau homogène et reconnu pour ses qualités génétiques parfois depuis plusieurs générations.

Il existe 2 niveaux d'adhésions à l'OS :

• Les sélectionneurs : ils réalisent des lots de lutte et/ou des IA sur les meilleures brebis et une pesée des agneaux autour de 30 jours. Ils rentrent des béliers en centre d'élevage et sont prioritaires lors de la vente. Les femelles sont qualifiées au niveau standard (inscription par un technicien) et au niveau génétique et classées en différentes catégories : mère à béliers, mère à agnelles...

En Mourérous, les sélectionneurs ne réalisent pas de pesées ni de lots de luttes ; par contre ils rentrent des béliers en centre d'élevage triés en fonction du standard.

• Les multiplicateurs : ils ne réalisent pas de lots de luttes ni de pesées sur les agneaux, ils ne rentrent pas de béliers en centre d'élevage. Les femelles sont qualifiées uniquement sur le standard. Ils se servent juste après les sélectionneurs au moment de la vente des béliers.

En fonction de leurs besoins, les éleveurs peuvent utiliser différents outils en les associant ou non pour avoir des données techniques sur le troupeau. Régulièrement, de nouveaux outils sont mis à leur disposition pour faciliter leur quotidien.

Claire JOUANNAUX / OS ROSE

STOP AUX IDÉES REÇUES EN GÉNÉTIQUE OVINE !

Pas facile de communiquer surtout sur un sujet aussi technique que la génétique et parfois certaines idées fausses restent ancrées... alors rien de tel qu'un petit test pour démêler le vrai du faux !

Le contrôle de performances est réservé uniquement aux sélectionneurs : FAUX

Il n'y a aucune obligation d'adhérer à l'organisme de sélection (OS) pour avoir accès au contrôle de performances. Ainsi, tous les élevages, quelle que soit la taille ou la race du troupeau, peuvent prétendre à ce service afin de pouvoir améliorer les performances génétiques du troupeau. Par contre, l'inverse n'est pas vrai : il faut une adhésion au contrôle de performances pour pouvoir rentrer en OS.

Mettre en lutte des brebis avec un bélier ayant un bon index prolificité permet d'avoir plus de doubles dès l'agnelage : FAUX

Chez une brebis, une bonne prolificité s'explique par un taux d'ovulation plus important. Un bélier avec un bon index prolificité ne va pas influencer l'ovulation des brebis qu'il va saillir. Par contre, il va transmettre ce caractère à ses filles par l'intermédiaire de ses gènes. L'amélioration de la prolificité sera visible quand ses filles vont produire... il faut donc être patient avant d'avoir les premiers résultats !

Il faut 2 pesées par agneau pour pouvoir calculer l'index valeur laitière de la mère : FAUX

Depuis 2006, il ne faut plus qu'une seule pesée par agneau pour avoir l'index valeur laitière de la mère. Le mode de calcul de l'index a donc été modifié car on ne se base plus sur une croissance moyenne entre 0 et 30 jours (GMQ 0-30) mais sur un poids moyen à 30 jours (PAT30). Ce qui a permis aux éleveurs de diviser par 2 le temps consacré aux chantiers de pesée.
Comme dans un chantier de pesée, les agneaux doivent avoir entre 21 et 46 jours pour être pris en compte dans le calcul, il est possible d'avoir une seule pesée par campagne d'agnelage lorsque celui-ci est bien groupé.

La prolificité de la brebis n'est pas influencée par le bélier qui l'a saillie
Crédit photo : CORAM – F. Berthet

Acheter des animaux sélectionnés coûte cher :

Les bèliers issus de sélection et passants par des stations (centre d'élevage ou SCI) sont plus chers à l'achat pour financer le travail de sélection de l'éleveur (même si on est loin de l'amortir) et le travail réalisé en station (pesées, pointages, suivis sanitaires, échographies,...). Mais pour l'acheteur, c'est un investissement qui va s'amortir en 3 ans en moyenne. En effet, un bélier sélectionné coûte en moyenne 150€ de plus qu'un bélier courant n'ayant aucune référence génétique. Ce bélier va produire environ 240 agneaux en 3 ans (80 agneaux par an répartis sur 2 périodes d'agnelage), ce qui fait un surcoût de 0,63€ par agneau. Or ce surcoût est largement compensé par les progrès génétique de la descendance de ce bélier en terme de croissance et conformation pour les agneaux de boucherie et de valeur laitière et prolificité pour les agnelles de renouvellement[1].

De plus, dans le cas des 3 races de la région, le prix des agnelles de sélection est souvent très proche voire égal au prix qui se pratique pour des agnelles sans références génétiques. Alors pourquoi choisir l'entrée de gamme lorsque que l'on peut avoir de la qualité pour le même prix?

1 : paragraphe tiré de la plaquette Un bélier sélectionné : un investissement rentable réalisée par Sylvain Béhéty

Les index sont centrés sur 100 et varient majoritairement entre 80 et 120 : VRAI

Avant, les index étaient centrés sur 0 et les index étaient positifs, négatifs ou nuls et étaient exprimés en unités physiques (nombre d'agneaux par brebis pour la prolificité par exemple). Afin de rendre les index plus lisibles auprès des sélectionneurs mais également des utilisateurs de génétique, le format des index a évolué depuis l'automne dernier. Quel que soit le caractère (valeur laitière, croissance, prolificité,...), les index sont centrés sur 100, ils varient globalement entre 80 et 120 et ils ne sont plus exprimés en unités physiques.

Mon bélier Berrichon possède un index croissance 30-70j de 109, il est donc meilleur que mon bélier Suffolk dont l'index croissance est de 102 : FAUX

Il n'est pas possible de comparer les index des deux béliers car ils sont de races différentes. Or les index ne sont comparables qu'à l'intérieur d'une même race. Au sein d'une même race, les index de différents troupeaux peuvent être comparés à condition que les élevages soient connectés ; c'est-à-dire qu'ils aient suffisamment de femelles issues d'IA.

Il est possible de retrouver la paternité des agneaux à partir d'une prise de sang : VRAI

Cela s'appelle l'assignation de parenté. Elle permet de retrouver la généalogie (en général la paternité) des agneaux à partir d'une simple prise de sang. Préalablement, les pères potentiels ont également été prélevés. L'ADN des pères potentiels et de leur descendance est ensuite comparé pour retrouver la filiation. Les éleveurs n'auront donc plus à faire de lots de lutte avec 1 bélier pour connaître la paternité.

Cette technique permet d'avoir une meilleure connaissance des généalogies et donc d'améliorer la fiabilité des index (donc une meilleure précision dans le choix des reproducteurs) et la variabilité génétique. Une thèse est en cours sur l'impact de cette technique dans la gestion des schémas de sélection. Pour l'instant, 6 élevages de Mérinos d'Arles et Préalpes du Sud participent au projet.

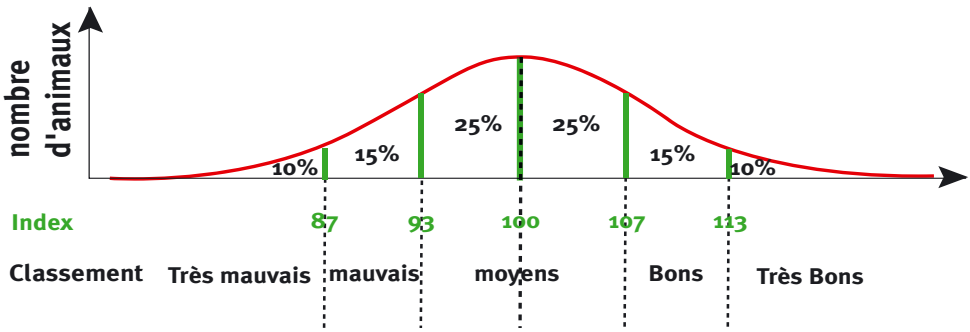

Claire JOUANNAUX / OS ROSE

LA BREBIS BRIGASQUE

Les Alpes Maritimes sont le berceau de cette race un peu curieuse d'aspect. Son nom vient du village de la Brigue, situé dans une vallée transverse à celle de la Roya, à deux pas de l'Italie. Son histoire est franco-italienne, le comté de Nice n'ayant été rendu définitivement à la France qu'en 1860.

Très présente jusque dans les années 1960, les effectifs de la race se sont effondrés brutalement pour atteindre à peine plus de 500 têtes dans les années 2000, pour seulement 3 élevages professionnels.

A partir de 2010, la Brigasque connait un renouveau et commence à se diffuser. En 2015, on compte plus de 1 300 brebis et une dizaine d'élevages professionnels. Le regain d'intérêt pour la transformation et la vente directe des produits, pour le maintien de la biodiversité et des systèmes pastoraux extensifs profitent au développement de la race.
Aujourd'hui la race est majoritairement présente dans le berceau d'origine des Alpes Maritimes.

La Brigasque est une race ovine laitière rustique, de grande taille (70 à 80 cm pour la brebis et 75 à 85 cm pour le bélier) et de poids moyen (50 à 60 kg pour la brebis et 70 à 80kg pour le bélier).
Elle a les membres longs et fins, le bassin large et la poitrine étroite. La tête, les membres ainsi que la peau sont toujours colorés ou tachetés de nuances allant du marron clair au gris. La Brigasque est cornue dans les deux sexes (individus mottes acceptés pour les femelles), avec des cornes coiffantes et faiblement annelées. Le chanfrein est très busqué, le nez fin et les muqueuses noires ou tachetées. Les oreilles sont longues, portées à mi-hauteur en avant. La présence de pampilles est possible.
La toison est majoritairement blanche, avec quelques zones rousses, souvent sur le cou. Elle forme de longues mèches et pèse environ 2.5kg. La laine est grossière (laine, poil et jarre). Le dessous du cou, le ventre et les membres sont découverts.

La Brigasque a une attitude très fière et élégante. C'est une race peu grégaire, très calme et docile.
Les mamelles sont bien attachées, séparées en deux quartiers bien distincts. Les trayons sont très développés et situés sous la mamelle, ce qui rend la traite manuelle très facile.

Le suivi des lactations n'est pas assez avancé pour avoir des chiffres précis, cependant la production est de l'ordre de 100 à 150 litres pour les troupeaux en rythme de croisière. La lactation est longue (9 mois et plus), avec un pic peu marqué et une grande capacité à remonter avec la poussée de l'herbe.
Les agneaux naissent en octobre /novembre et les brebis sont taries en juillet. Ses agneaux naissent déjà gros (5 à 6 kg pour les mâles) et vigoureux, ils ont une croissance rapide (17 à 21kg à 5 semaines).

La Brigasque est une très grande marcheuse, adaptée aux alpages de montagne sèche et aux parcours méditerranéens. Sa rusticité lui permet de valoriser des herbages pauvres ou ligneux et de supporter de grands écarts de température. Sa grande facilité de traite manuelle permet également de conserver du pastoralisme à forte valeur ajoutée dans des zones difficilement accessibles.

La brebis Brigasque est élevée dans des systèmes pastoraux extensifs, reposant en totalité ou en grande partie sur les alpages et parcours. Si la traditionnelle transhumance hivernale sur la côte d'azur n'est plus possible en raison de l'urbanisation, plusieurs élevages hivernent encore dans l'arrière-pays niçois, et transhument jusqu'à quatre fois dans l'année.

Depuis une dizaine d'années on assiste au développement d'autres systèmes moins extensifs, implantés en haute ou moyenne montagne. Toujours basés sur le pâturage des alpages ou parcours ils se combinent avec une autonomie fourragère. Dans ces systèmes la transformation du lait s'effectue toute l'année au même endroit.

La présence de chèvres est très courante dans les troupeaux de Brigasques (de 5 à 20%) et souvent le troupeau de Brigasques est associé à un troupeau de chèvres.

En système pastoral très extensif, la distribution de fourrage est très faible et réservée aux quelques mois d'hiver. Dans tous les systèmes les aliments concentrés ou céréales sont distribués uniquement autour de la mise bas et les premiers mois de lactation, et arrêtés dès que la pousse de l'herbe est suffisante. Certains élevages n'y ont pas du tout recours.

La tomme Brigasque est le fromage traditionnellement associé à la race. C'est un fromage très original, à pâte pressée non cuite et à croute fleurie. Sa forme carrée est obtenue grâce à un égouttage du caillé dans une toile de lin. Elle est vendue fraîche ou affinée.

Le petit lait est valorisé grâce à la fabrication de ricotta (brousse). Celle-ci peut-être mangée 4 à 5 jours après sa fabrication. On peut aussi attendre 15 jours pour manger une brousse plus forte. Si l'on attend encore la brousse devient de la « brousse fort » qui est effectivement très forte en goût !

Les éleveurs de brebis Brigasques ont souhaité valoriser leur laine. La laine est collectée par l'association, puis transformée en tapis par une entreprise artisanale Sarde. Le choix de la Sardaigne s'explique par la capacité des sardes à transformer les laines jarreuses et par leur expertise en fabrication de tapis.

Les tapis sont décorés de motifs reproduisant les gravures de la Vallée des Merveilles, berceau de la race.

Créée en 2012, l'Association des Eleveurs de Brebis Brigasques favorise le lien entre les éleveurs, les échanges de béliers et l'achat des agnelles. Elle gère également la fabrication des tapis et met en place une collecte de données techniques.

En 2014, l'association de sauvegarde des éleveurs de brebis Brigasques a reçu le 3ème prix de la Fondation du patrimoine pour l'agro-biodiversité animale.

Contact : AEBB
Mairie de la Brigue,
Place Saint Martin,
06430 LA BRIGUE

Josine GIRAUD
Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence

LA CHÈVRE DU ROVE

Origine et implantation

L'existence de cette race est attestée par la peinture animalière dès le XIXème siècle mais l'appellation de race du Rove apparaît pour la première fois dans la littérature zootechnique sous la plume de Jean BLANC (en 1972) qui la définit comme la chèvre accompagnant les grandes transhumances ovines provençales. Il faudra attendre le cours des années 90 pour que cette race soit reconnue officiellement par le Ministère de l'Agriculture.

La race caprine du Rove est très atypique dans le paysage de l'élevage caprin. Sa réputation est due à un produit laitier, la brousse du Rove, mais sa sauvegarde est le fait d'éleveurs moutonniers, qui ne la sélectionnent que sur son standard et ne la traient pas. Son existence est signalée comme menacée par M. BLANC dans son écrit. C'est pourquoi, M. Alain SORDAGE créa une association de défense de la race : l'ADCR (Association de Défense des Caprins du Rove), toujours active aujourd'hui.
Les principaux effectifs de chèvres du Rove sont présents dans le Sud-Est de la France (près de 90% des animaux y sont recensés). Lors du dernier recensement effectué en 2013 (le recensement de 2016 est en cours), près d'un tiers des effectifs étaient concentrés dans les Bouches du Rhône.

Standard de la race, caractéristiques & performances

La Rove est sans doute une émanation d'une population primaire représentée aujourd'hui par la Commune Provençale. Adopté en janvier 1979, le standard suivant fut le premier à être mis en place afin de caractériser l'aspect et les aptitudes de la race du Rove qui, jusqu'à cette date, n'avait jamais été décrite dans aucun traité d'élevage, ni aucune encyclopédie agricole. Ce standard est toujours en vigueur à l'heure actuelle et n'a subi que très peu de modifications.

La chèvre du Rove est un animal bréviligne, aux membres épais, solides, aux pieds volumineux, supportant une masse musculaire bien répartie. Ces caractères représentent d'ailleurs un objectif de sélection « viande » par rapport aux autres races françaises améliorées pour leurs aptitudes laitières.
Taille au garrot : chèvre de 70 à 75 cm et bouc de 90 à 100 cm.
Poids : chèvre de 50 à 60 kg et bouc de 80 à 100 kg.
Tête : triangulaire, arcades saillantes. Oreilles longues, larges et inclinées vers l'avant. Les mâles sont barbus. La présence de la barbe chez les femelles n'est pas souhaitable.

Cornage : très développé chez les deux sexes. Les cornes sont de section comprimée, portées hautes et montent en spirale dans l'axe du chanfrein. Chez les mâles, le cornage prend une ampleur considérable allant jusqu'à 1,20m d'envergure !
Robe : la couleur la plus courante est le rouge, mais le noir, le gris, le crème sont admis ainsi que toutes les combinaisons, pie rouge, pie noire, mouchetée ... La standardisation sur la couleur de robe n'est donc pas achevée, on évite juste les animaux de couleur chamoisée.
Encolure : le cou est relativement court et musclé.
Corps : massif et musclé, le poitrail et l'épaule sont larges. Les hanches ne sont pas saillantes, le flanc est bien rempli. Le gigot est plus développé que chez les autres races.
Couleur : Diminution de la diversité de la couleur des animaux, avec un fort pourcentage d'animaux de couleur rouge. Cependant, la robe est loin d'être encore fixée dans la race : les éleveurs laitiers sélectionnent moins les animaux sur la couleur rouge, et on trouve dans ce cas des patrons assez variés, avec en particulier la présence de moucheture blanche et de panachure.

Une des particularités de la Rove est d'être la seule race mixte caprine française. La production traditionnelle de cette race est le chevreau, en particulier le cabri lourd, mais un nombre croissant d'éleveurs la traient. La majorité d'entre eux transforme le lait à la ferme pour faire des fromages, en particulier de la brousse. En 2003, le nombre d'animaux élevés par des éleveurs fromagers est devenu supérieur à celui détenu par les moutonniers. Elle sert toujours aux bergers pour mener les troupeaux de brebis. Notons qu'un nombre non négligeable de personnes l'élèvent pour sa simple beauté.

Cette race est extrêmement rustique et permet d'utiliser et de valoriser des terrains très pauvres. Elle supporte la vie dans la neige comme la grande sécheresse. Habituée aux parcours accidentés et très difficiles, elle entretient et participe à la valorisation et à la sauvegarde des espaces méditerranéens. En revanche, elle est mal adaptée aux régions humides et aux sols acides.

Il est difficile d'avoir une idée exacte de ses capacités de production avec la quasi absence d'animaux au contrôle officiel. Les éleveurs chiffrent généralement sa production laitière en situation de parcours avec complémentation en grain, à 250/400 kg par chèvre, avec des TB élevés (plus de 40 g/L) et un TP d'au moins 30 g/L.

Système d'élevage et types de production

Chez les moutonniers la chèvre n'a pas une vocation économique : les éleveurs cherchent juste à équilibrer les dépenses par la vente de cabris de lait et de reproducteurs. Le cas des éleveurs de chèvre viande est différent mais leur système est plus du ressort du cas par cas et il est pour le moment difficile de tirer des conclusions de ces expériences, même si elles sont loin d'être inintéressantes.

Chez les fromagers, le système d'élevage le plus répandu qui paraît le plus durable est l'« extensif avec complémentation ». Il s'agit d'exploitation à dimension familiale, dont l'effectif moyen est de 70 à 110 chèvres à la traite pour une production de lait qui varie entre 20 000 et 30 000 litres/an, entièrement transformée à la ferme. Les chèvres sont menées en parcours ou sont en parc électrique et sont complémentées en corrélation avec leur niveau potentiel de production, c'est à dire pas plus de 500g/jour au pic de lactation (en général des céréales : orge et maïs principalement). La faible production laitière de la Rove est compensée par sa richesse, qui induit un bon rendement fromager : environ 200 grammes de fromage par litre de lait, soit près de

4 000 kilos pour 20 000 litres de lait produit sur une année ! La production fromagère classique de ces élevages est la fabrication de brousses du Rove ou de fromageons lactiques. La majorité des éleveurs opte pour un circuit commercial court : vente à la ferme, sur les marchés locaux, et parfois directement à des restaurateurs.

On peut donc vivre de l'élevage de la Rove mais pour la valoriser au mieux, il faut savoir conjuguer trois métiers : éleveur, fromager et commerçant. Pour une gestion du travail optimale il est donc conseillé qu'au moins deux personnes soient associées sur l'exploitation.

Population

Le nombre de chèvres du Rove à doublé en dix ans, en revanche le nombre d'éleveurs est resté stable : il est même en légère diminution. On assiste à une professionnalisation progressive des détenteurs, et par là même, une augmentation de la taille des troupeaux. Par ailleurs, les effectifs de la race ont atteint un niveau suffisant pour qu'il n'y ait plus de recherche très approfondie pour recenser l'ensemble des petits détenteurs, si ces derniers ne se sont pas manifestés d'eux-mêmes.

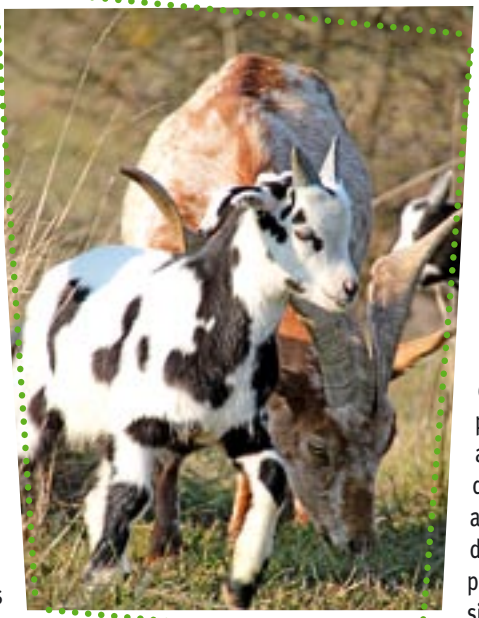

Lors du dernier recensement effectué en 2013, la population de chèvres du Rove a dépassé les 10 000 têtes. C'est pourquoi, bien qu'elle soit toujours une race locale à petit effectif, la race caprine du Rove n'est plus considérée comme une race menacée depuis 2015.

L'Association de Défense des Caprins du Rove

Contrairement à ce que l'on pourrait penser le choix d'une race par les éleveurs est loin d'être toujours rationnel et planifié en termes de revenu. A ce titre, l'exemple de la chèvre du Rove est emblématique. Cette race a été sauvée par les éleveurs moutonniers dans les années 80, et à l'heure actuelle, la moitié de ses éleveurs sont toujours des moutonniers. Or, quand on leur demande la raison de leur choix, ils sont tous unanimes : « sa beauté et la tradition ». Ce sont ces éleveurs qui à l'initiative de M. Alain SORDAGE se sont regroupés dans une association pour conserver et faire revivre cette race emblématique du Sud de la France.

Vers l'émergence d'une AOP Brousse du Rove

Au milieu des années 2000, un collectif d'éleveurs a réussi à se regrouper dans l'optique de créer un label « brousse du Rove ». L'objet de cette demande de label réside dans la protection d'une race caprine menacée de disparition : la Chèvre du Rove, d'un mode d'élevage : « le sylvopastoralisme », à travers un produit fromager : « la Brousse du Rove ».

Afin d'accomplir ce travail, un groupement de producteurs s'est crée en 2007, animé par un noyau dur de 8 éleveurs pastoraux, fermement décidés à déposer l'identification constituée strictement de ces trois mots :

« BROUSSE DU ROVE », indissociables.

Face aux multiples fraudes constatées sur le terrain, la protection de ce produit s'est avérée nécessaire à sa survie, dans sa forme traditionnelle et artisanale. Le but n'étant pas de développer un marché mais de préserver leur image de bergers si souvent galvaudée.

Après près de 10 ans de démarches administratives : rédaction du cahier des charges, délimitation de la zone géographique..., la Brousse du Rove est sur le point d'obtenir son AOP (d'ici fin 2016/début 2017). Ce sera alors la plus petite AOP fromagère d'Europe !

CONTACT :
Association de Défense des Caprins du Rove (ADCR)
Maisons des Agriculteurs
22, avenue Henri Pontier
13 626 AIX EN PROVENCE Cédex 1
Tél : 04.42.23.86.45
Port : 06.78.20.02.46
Mail : a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Audrey SEIGNER
Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

LA CHÈVRE COMMUNE PROVENÇALE

Origine et implantation

L'histoire de la Chèvre Commune Provençale est marquée par sa double image paradoxale :

• Animal nourricier d'une part, essentiel à l'économie familiale des fermes Provençales

Dans celles-ci, la chèvre permettait de subvenir aux besoins en protéines animales des familles grâce à sa production de lait et de fromage, à une époque où la viande n'était consommée que dans les grandes occasions. Le surplus était parfois vendu sur les marchés locaux, ce qui permettait un apport de trésorerie non négligeable pour ces familles. Jadis animal secondaire sur les exploitations à dominante ovine, son lait devait nourrir les agneaux « sans mère » (jumeau, orphelin...).

• Animal « destructeur » d'autre part, considéré comme ennemi de la forêt, longtemps pourchassé par les pouvoirs publics pour son action néfaste sur l'environnement et son caractère indépendant et capricieux qui le rendait difficile à maîtriser.

La Chèvre Commune Provençale est une population traditionnelle. Son berceau d'origine est situé dans la « Provence des collines ». Elle ne doit être confondue ni avec la chèvre du Rove qui est originaire de la Basse Provence, autour du delta du Rhône, ni avec la chèvre de la Roya, dans les Alpes Maritimes.

Standard de la race, caractéristiques & performances

La Chèvre Commune Provençale n'est pas une race mais une population, car elle n'a jamais été standardisée.

On estime la pureté d'une chèvre Provençale avant tout grâce à son histoire et à ses origines.

Il existe une grande diversité de phénotypes (aspects). Certains critères trop caractéristiques d'autres races sont à exclure *(exemple, les cornes de Rove, ou la robe chamoisée comme celle des Alpines), alors que d' autres sont à rechercher (poils longs sur le dos et les cuisses, longues oreilles pédonculées, chanfrein droit ou busqué,...)*.

La variabilité des phénotypes est l'expression d'une grande diversité génétique préservant sa rusticité et sa capacité d'adaptation aux milieux difficiles. Cette grande diversité signifie aussi pour la chèvre provençale une faible héritabilité des caractères, c'est-à-dire que les caractères sont peu ou mal fixés.

Le choix des éleveurs de chèvres provençales est de privilégier la diversité génétique au détriment de la performance à tout prix.

Comme tous les animaux rustiques, ces chèvres sont plutôt tardives (croissance finie à 3 ans), et la première lactation ne reflète pas toujours le potentiel réel de l'animal.

Par contre elle présente une bonne longévité de production. Dans des conditions normales d'alimentation, les productions moyennes d'une chèvre adulte sont :
Litrage annuel : 500 à 700 l/an
Taux butyreux : 36 à 42 g/kg
Taux protéique : 29 à 33 g/Kg

Système d'élevage et types de production

Sa grande variabilité génétique lui confère une adaptabilité et une rusticité remarquables. Cette chèvre est avant tout une laitière qui exprime particulièrement son potentiel sur les parcours méditerranéens à base de chêne blanc et d'aphyllanthes avec un apport limité de concentrés. Quelques élevages leaders montrent que son utilisation est économiquement viable. Ce n'est pas par hasard qu'elle a été choisie comme chèvre emblématique du fromage de Banon.
L'éleveur de chèvres provençales est avant tout un producteur soucieux de vivre en valorisant les ressources fourragères locales, en utilisant des pratiques respectueuses et en produisant des produits traditionnels de qualité.

Schéma de sélection – Préserver avant tout le patrimoine génétique

Le schéma de sélection repose sur l'identification de l'ensemble des 1500 femelles et des 60 boucs de la population, sur la maitrise et sur l'enregistrement des croisements et de la descendance dans tous les élevages recensés (une trentaine). Une fiche technique sur la conduite génétique du troupeau est disponible auprès de l'ASDCCP.

Les objectifs de sélection de la race sont axés sur le maintien de la diversité génétique dont l'expression se lit dans la diversité des phénotypes. Un des principes de base est qu'une «bonne chèvre peut donner une mauvaise fille» et inversement qu'une « mauvaise chèvre peut donner une bonne fille ». C'est le résultat de la faible héritabilité des caractères qui est aussi un des marqueurs de la diversité génétique. Dans cette race, il n'y a pas de course à la productivité, le travail de l'éleveur est de parvenir à valoriser le potentiel génétique existant par une bonne valorisation des ressources locales.
Les éleveurs de la race se sont donnés quelques règles pour préserver l'identité de cette population :

1. Prévoir pour la saillie **un bouc pour quarante chèvres** au maximum.

2. Les élevages, qui ne possèdent qu'**un bouc**, le renouvellent **tous les deux ans** (= deux années de saillie par bouc). Les élevages qui possèdent au moins **deux boucs** les renouvellent au minimum **tous les quatre ans** et **font reproduire en lot**.
Cette règle permet d'éviter qu'un bouc saillisse ses propres filles. Exemple: l'éleveur à deux boucs, LOLO et LULU. Ces boucs saillissent chacun la moitié des chèvres. L'année d'après, les filles de LOLO seront saillies par LULU et inversement.

3. Un éleveur ne garde pas pour la saillie de boucs nés chez lui.

4. Conserver des reproductrices issues de toutes les lignées initiales

Population

Pendant les décennies 70 et 80, la chèvre Provençale a subi une forte érosion de sa population. Pas plus de 200 têtes en race pure étaient estimées, au début des années 1990. C'est au cours de ces années, qu'une poignée d'éleveurs se sont regroupés en association pour tenter de la sauver. Un début de prospection a permis de repérer et de retrouver quelques souches intéressantes.
Aujourd'hui, la chèvre Provençale peut bénéficier d'un nouveau contexte socio-économique où le développement des races régionales est encouragé. La situation actuelle reste précaire avec plus de 1000 animaux dans une vingtaine d'élevage : de nouveaux troupeaux doivent se développer afin de maintenir l'effectif, et les souches des éleveurs traditionnels ayant déjà été récupérées, la variabilité génétique limitée est à gérer au mieux.
Au début des années 2000 cette race a été reconnue officiellement par le Ministère de l'Agriculture.

Pour la sauvegarde de la race, une association d'éleveurs passionnés

La Chèvre Commune Provençale est reconnue « race à petit effectif ». L'avenir de la race est incertain et fragile. C'est pourquoi depuis 1993 une association de sauvegarde a été créée par une poignée de passionnés. Son objectif est de développer cette race dans son berceau d'origine, afin de favoriser le maintien de petites exploitations. Devenue symbole du fromage de Banon qui a obtenu une AOC en 2003, on peut espérer qu'un nouvel essor va permettre à cette chèvre de se développer et de reprendre la place qu'elle devrait avoir dans notre Provence.

CONTACT :
Association de Sauvegarde
et de Développement
de la Chèvre Commune Provençale
Immeuble Chambre d'Agriculture
66 Bd Gassendi - BP 117
04004 DIGNE LES BAINS CEDEX

Tel : 04-92-30-57-57
Fax : 04-92-36-62-25
Mail : accueil@ahp.chambagri.fr

Josine GIRAUD
Chambre d'Agriculture
des Alpes de Haute-Provence

LE PROJET CASDAR « AGNEAUX BIO » LIVRE SES RÉSULTATS

Le CASDAR «AgneauxBio» est un projet de recherche et de développement multi-partenarial piloté par l'ITAB. Il a été lancé en 2013 pour une durée de trois ans, et s'est donc achevé récemment. Il rassemble des organisations professionnelles agricoles, des instituts techniques, des organismes de recherche et des établissements d'enseignement supérieur.

Le projet vise à développer la production d'agneaux biologiques grâce à des actions concertées et durables sur l'ensemble de la filière. Un travail d'enquêtes au sein d'exploitations ovines biologiques a été réalisé par les différents partenaires. Ces enquêtes ont permis d'accumuler des données techniques et économiques aujourd'hui diffusables et valorisables par les conseillers des réseaux d'élevage.
Plusieurs fiches ont été publiées. Elles permettent de répondre aux différents objectifs du projet :

- Dresser le portrait de l'élevage ovin bio en France (chiffres sur la filière, données économiques, techniques couramment utilisées en bio...).
- Rappeler quelques fondamentaux techniques et réglementaires.
- Avoir à disposition des références techniques et économiques à jour et présentées de façon synthétique.

Des références techniques variées

Les enquêtes montrent que les élevages ovins bios spécialisés sont minoritaires par rapport aux exploitations combinant plusieurs ateliers, parfois de petite taille (tourisme, production végétale...). Ainsi les petits troupeaux (moins de 200 brebis) prédominent.

Ces élevages sont conduits sans que les brebis soient accélérées, avec des périodes d'agnelage préférentielles en fonction des régions :

- Automne dans les zones pastorales du sud
- Printemps dans les régions au climat continental et hiver rigoureux (Est, Limousin,...)
- Hiver dans les zones au climat plus doux (Pays de la Loire,...)

Les systèmes où les brebis sont accélérées pour une deuxième mise-bas existent mais sont très marginaux.

La maîtrise de l'alimentation est essentielle pour obtenir de bons résultats. Le coût des concentrés bio étant très élevé, il est important de limiter leur distribution. Ainsi, les enquêtes montrent que 53% des exploitations consomment moins de 6 kg de concentré par kg de viande produite.

Des données économiques précises

Les enquêtes montrent que les revenus atteints par les éleveurs bios sont légèrement en-deçà de ceux des Réseaux d'élevage : 0.8 à 0.9 SMIC/UMO au lieu de 0.9 à 1.1 SMIC/UMO).

	Effectif		Coût de production (€/kgc)		Prix de revient (€/kgc)		Rémunération permise (nb SMIC/UMO)	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Herbagers	17	15	18,3	18,1	9,7	10,2	0,9	0,8
Pastoraux	5	5	29,1	33,8	12,5	14	0,9	0,8

Coût de revient = coût de production - aides - autres produits

Le tableau suivant montre 5 exemples de systèmes qui parviennent à des niveaux de rémunération du travail satisfaisants :

Système	H	H	H	P	P
coût de production	10,4	10,1	13,1	25,0	31,1
Prix de revient	5,7	5,8	7,6	10,4	8,1
Rémunération permise	1,9	2,7	1,3	1,2	1,3
UMO ovines	0,2	1,9	1,1	1,2	1,7
Brebis	125	760	400	260	455
Brebis / UMOO	625	400	360	215	270
PN / brebis	1,13	1,32	0,92	0,93	0,67
kg Ctré / brebis	106	145	111	61	58
kg Ctré / kg produit	5,0	2,7	6,7	4,1	5,7
% concentré prélevé	94%	13%	48%	100%	34%

Les exploitations des zones de plaines ont des résultats économiques plus élevés que celles de montagne. Cela est dû au fait qu'elles ont des charges de structures plus faibles (mécanisation notamment), ce qui diminue le coût de production ; et que la productivité pondérale est généralement plus élevée.
La vente directe constitue un mode de commercialisation important pour les éleveurs bios, car plus de 50% d'entre eux sont concernés pour tout ou partie de leur production. Même si elle autorise une meilleure mainmise de l'éleveur sur les prix de vente, la vente directe constitue un coût non négligeable à prendre en compte (abattage, transport, transformation, charges de structure liées à l'atelier de découpe,...). Celui-ci est estimé entre 3,5 et 5€/kg de viande.

Pour aller plus loin...

Pour consulter ces fiches, rendez-vous sur les cahiers techniques du site internet de l'ITAB, à l'adresse suivante : http://itab-asso.net/ovinsbio/wakka.php?wiki=CahierTechnique

Patrick QUINQUET
conseiller agriculture biologique,
Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes

LES SYSTÈMES OVIN MONTAGNARDS DE PACA ENTRE CONVENTIONNEL ET BIO : SIMULATIONS SUR CAS-TYPE

Quelles sont les conséquences de l'adoption d'un mode de conduite bio en système ovin allaitant montagnard des alpes du sud ? Pour répondre à cette question nous avons simulé une conversion au bio sur l'un des cas type montagnard de notre région. Les simulations que nous avons réalisées sur ce système d'élevage nous permettent la comparaison entre l'état initial (le système conventionnel) et l'état final (le système converti). On peut ainsi mesurer et analyser l'impact de la conversion sur une batterie d'indicateurs qui caractérisent la structure, le fonctionnement et la performance technico économique de l'élevage. La capacité à modéliser un système d'élevage età simuler des scénarios d'évolution est le fruit des travaux menés de longue date par l'institut de l'élevage et ses partenaires du dispositif Réseau d'Elevage- Inosys, en lien avec la mise au point et la publication récente du panel de 17 cas types ovins viande pastoraux de l'arc sud-est méditerranéen. Le cas type support de nos simulations est le cas « Montagnard, ovin spécialisé, traditionnel (MONTSPE1) » de ce panel. Pour réaliser ce travail de simulation nous avons mobilisé aussi les connaissances et l'expérience acquises dans le cadre des travaux des CASDAR nationaux (Agneau bio, Référence Circuit Court) et des suivis réalisés dans le cadre des réseaux régionaux.

UN CAS-TYPE QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un descriptif qui illustre le fonctionnement et les performances techniques et économiques d'un type de système d'élevage, avec sa structure, son fonctionnement et ses performances, et cela à l'issue d'une phase de « modélisation » qui associe :

1. l'observation et l'analyse des résultats pluriannuels enregistrés dans les exploitations suivies,
2. le « gommage » des effets annuels exceptionnels ou des spécificités observées,
3. l'optimisation et la mise en cohérence de la structure et des niveaux de performances techniques et économiques du cas présenté, en cherchant à situer ces performances un peu au-dessus de la moyenne des exploitations du type concerné,
4. l'expertise de l'équipe régionale qui réalise le suivi des fermes et l'analyse de leurs résultats..

LE CAS TYPE MONTAGNARD TRADITIONNEL ET SA LOCALISATION

Il correspond à une situation d'un élevage localisé en zone montagnarde alpine et décrit un éleveur spécialisé avec 360 brebis de race Préalpes lainées produisant des agneaux de bergerie. Avec cinq mois de bergerie intégrale obligatoire pour le troupeau en lien avec les contraintes climatiques montagnardes, les surfaces cultivées de l'exploitation sont entièrement destinées à l'alimentation du troupeau et sont réservées en priorité à la constitution des stocks hivernaux. L'alpage collectif et des parcours de proximité contribuent fortement au pâturage.

DEUX SCENARIOS MIS A L'ÉTUDE

Dans la région, en élevage ovin allaitant, un mode de conduite bio se conjugue souvent avec la vente en circuit court, ce qui permet d'obtenir une meilleure valorisation des produits. Mais la demande en viande d'agneau bio en filière longue est bien présente. Nous avons donc choisi d'explorer deux scénarios correspondant à ces deux types de circuits de commercialisation.

BAISSE DES BREBIS, ET PLUS DE MAIN-D'OEUVRE EN CIRCUITS COURTS

Descriptif structurel	Montagne Traditionnel conventionnel	Montagne Bio Circuit Long	Montagne Bio Circuit Court
Main d'oeuvre (UMO)			
Totale	1,3	1,3	1,6 / +23%
Familiale rémunérée	1,0	1,0	1,3 / + 30%
Salarié	0.3	0.3	0.3
Cheptel			
Brebis (Nombre EMP)	350	300 / -14%	300 / - 14%
Surfaces cultivées			
SAU (ha)	32	32	32
SFP (ha)	25	25	25
Cultures Céréales (ha)	7	7	7
% SF dans SAU	78%	78%	78%
Chargement SFP (Brebis / ha)	14	12 / -14%	12 / -14%
Surfaces pastorales			
Parcours, hors collectif (ha)	70	70	70
Parcours collectifs	Estive, 100/120 jours d'alpage		
% parcours dans la ST	69%	69%	69%

L'option initiale était de travailler des scénarios à structure constante : même taille de cheptel, même parc de bâtiments, d'équipements et de matériels et même collectif de main d'oeuvre. Mais le bilan de ces simulations nous a conduit à remettre en cause ces options initiales et à diminuer la taille du cheptel, de 350 à 300 brebis (EMP), pour pallier à la baisse de productivité des surfaces fourragères, traduite ici par une baisse de 14 % du niveau de chargement des surfaces. Ce qui permet au final de contribuer à la conservation, voire à l'amélioration, de l'autonomie alimentaire et la sécurité du système d'alimentation.

L'autre remise en cause a porté sur la main d'oeuvre. Dans le cas du scénario vente en circuit court, nous avons considéré le besoin de main d'oeuvre supplémentaire pour assurer la fonction de commercialisation en circuit court. Nous avons fait le choix d'une augmentation de la participation de la main d'oeuvre familiale rémunérée travaillant surl'exploitation qui correspond à la situation la plus fréquemment observée (augmentation d'un temps partiel à 0.3 unité de travail par an).

BAISSE DE LA PRODUCTIVITÉ ET MEILLEURE AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Bilan technique atelier Ovin (1)	Montagne Traditionnel conventionnel	Montagne Bio Circuit Long ou Circuit Court	Différences
Bilan de la Reproduction			
Taux de productivité numérique	101%	92%	-9%
Taux de mise bas	88%	91%	3%
Taux de prolificité	127%	113%	-11%
Taux de mortalité agneaux	10%	11%	7%
Bilan des Ventes			
Poids moyen agneaux (kgc)	16,3	16,3	0%
% Agneaux finis Lourds	100%	100%	0%

Si globalement la conduite de la reproduction reste inchangée (même période de mise bas, même type d'organisation des luttes), nous avons opté pour appliquer aux scénarios bio une baisse de la productivité numérique de l'ordre de 10 %, résultant d'une diminution de la prolificité et une augmentation de la mortalité des agneaux. Par contre le type et le mode de conduite des agneaux produits restent inchangés : Les agneaux sont élevés et finis en bergerie. Ils sont vendus finis et lourds, avec un poids moyen de vente identique au système conventionnel (en moyenne 16.3 kg de carcasse).

Bilan technique atelier Ovin (2)	Montagne Traditionnel conventionnel	Montagne Bio Circuit Long ou Circuit Court	Différences
Bilan Alimentation			
Foin distribué / brebis (Kg)	331	331	0%
Paille distribuée / brebis (Kg)	35	35	-1%
Aliment concentré / brebis (Kg)	91	74	-18%
% Concentré prélevé	64%	70%	10%
% besoin MS couvert / FG distribué	34%	35%	2%
% besoin MS couvert / pâture SF	9%	9%	-3%
% besoin MS couvert / pât. parcours	57%	56%	-1%

Avec des options de modes de conduite de l'alimentation relativement semblables en conventionnel et en bio, le bilan de l'alimentation distribuée est stable pour les fourrages grossier mais accuse une nette baisse pour la quantité d'aliment distribuée au couple mère agneaux (-18 % ce qui représente une vingtaine de Kg). Cette baisse de la quantité de concentré distribuée est principalement imputable à la baisse de la productivité : moins d'agneaux produits, donc moins d'aliments consommés pour les élever. La conséquence de cette baisse de consommation d'aliment pour les agneaux, dont une partie est achetée, est l'augmentation de 10 % de l'autonomie alimentaire.

UN BILAN TECHNICO ÉCONOMIQUE TRÈS CONTRASTÉS ENTRE LES SCÉNARIOS

L'examen des marges brutes dégagées montre des résultats contrastés entre les deux scénarios. Dans le scénario circuit long, la plus-value à la vente des agneaux (une dizaine d'euros par agneaux vendu) n'est pas suffisante pour compenser la baisse de productivité : le produit brut hors aides est stable (en augmentation de 3€). La forte augmentation des charges opérationnelles (+ 30 %), principalement due à celle des charges d'alimentation (+63%), impacte durement la marge brute hors aide qui perd lamoitié de sa valeur par rapport au système conventionnel.

Bilan technico économique atelier ovin	Montagne Traditionnel conventionnel	Montagne Bio Circuit Long	Différences	Montagne Bio Circuit Court	Différences
Productivité numérique (agnx / brebis)	1,01	0,92	-9%	0,92	-9%
Productivité pondérale (ekgc / brebis)	16,4	15,0	-9%	15,0	3%
Prix moyen par agneaux	94 €	105 €	12%	130 €	38%
Produit brut hors aides / brebis	83 €	86 €	3%	113 €	35%
Charges opérationnelles / brebis	57 €	72 €	27%	72 €	27%
Dont charges d'alimentation / brebis	34 €	56 €	63%	56 €	63%
Dont charges des SF / brebis	8,9 €	2,6 €	-71%	2,6 €	-71%
Dont charges autres / brebis	13,5 €	13,5 €	0%	13,5 €	0%
Marge brute hors aides / brebis	27 €	14 €	-49%	40,8 €	54%
Marge brute hors aides atelier	9,3	4,1	-56%	12,2	32%
Marge brute hors aides / UMO	9,3	4,1	-56%	9,4 €	1%

A l'opposé, le scénario circuit court, grâce au bon niveau de valorisation des agneaux, arrive à compenser largement la baisse de productivité et l'augmentation des charges opérationnelles. La valorisation des agneaux vendus en circuit court est estimée en valeur nette des frais commerciaux supplémentaires. Au final Si la marge brute dégagée par brebis ou globale est en forte augmentation par rapport au système conventionnel, la marge brute ramené à l'unité de main d'oeuvre reste stable.

LE FORT IMPACT DES AIDES A LA CONVERSION

Au final, sans les aides à la conversion, les scénarios bio avec vente en circuit long ou en circuit court impacteraient peu le revenu disponible dégagé par UMO, l'écart avec le système conventionnel est de l'ordre de 5 % ce qui est dans la marge d'erreur du modèle. La diminution de la marge brute ovine est compensée par l'augmentation de la marge brute réalisée par les céréales autoconsommées. Ce constat de stabilité du résultat par UMO est à nuancer dans le cas du système avec vente directe, la « stabilité » est à mettre en regard de l'augmentation de 0.3 UMO familiale rémunérée par l'activité de vente directe. Au final le revenu global dégagé augmente de 30 %.

Bilan économique exploitation	Montagne conventionnel	Montagne Bio Circuit Long	Différences	Montagne Bio Circuit Court	Différences
UMO familiale rémunérée	1,0	1,0	0%	1,3	30%
Excédent Brut d'Exploitation (K€)	33,7	40,4	20%	46,7	38%
% EBE / Produit brut	42%	45%	6%	47%	12%
% aides / Produit brut	58%	62%	6%	57%	-2%
Revenu disponible / UMO (K€)	22,6 €	29,2 €	29%	27,4 €	21%
Résultat courant / UMO (K€)	20,2 €	26,8 €	33%	25,5 €	26%
Sans les aides conversion					
Revenu disponible / UMO (K€)	22,6	21,6	-5%	21,5 €	-5%
Résultat courant / UMO (K€)	20,2 €	19,2 €	-5%	19,6 €	-3%

Les aides à la reconversion, de l'ordre de 10 000 € que nous avons comptabilisées ici, ont un impact relativement important. Elles permettent d'assurer en moyenne un apport de trésorerie de 800 € par mois.

Versées pendant les 5 années suivant la reconversion, elles sont pendant ces premières années une aide nécessaire permettant de financer les manques à gagner liés à la reconversion du système conventionnel.

Document édité par l'Institut de l'Elevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
ISSN : en cours
Octobre 2016 – Référence Idele : 00 16 602 021 – Mise en page : Isabelle Guigue
Crédit photos : François-Xavier Emery
Ont contribué à cette étude et à la rédaction de ce document :
Rémi LECONTE – Maison Régionale de l'Elevage – Manosque
Dorian MEIZEL, Patrick QUINQUET - Chambre d'Agriculture 05 – Gap
Jean-François BATAILLE – Institut de l'Elevage, bureau de Manosque

INOSYS – RÉSEAUX D'ELEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré grâce au soutien du Ministère de l'Agriculture (CasDAR), de la région Provence Alpes Côte d'Azur et du FEADER. La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

LA FILIERE BOVINE S'ACCORDE POUR ENCADRER L'ACHAT ET L'ENLEVEMENT DES BOVINS DESTINES A L'ELEVAGE

Depuis le 1er septembre 2016, les conditions d'achat et d'enlèvement des bovins destinés à l'élevage sont régies par un accord interprofessionnel. Il est le fruit du consensus trouvé par l'ensemble des organisations nationales de la filière bétail et viandes, après plusieurs mois de négociations animées par INTERBEV.
Le texte a ensuite été étendu par les ministères de tutelle ; c'est-à-dire qu'il a désormais valeur de loi pour l'ensemble des opérateurs. Cet accord encadre les transactions commerciales des bovins destinés à l'élevage (engraissement, reproduction ou production de lait ou de viande).

Le vendeur supporte les risques tant qu'il conserve la garde de l'animal vendu

L'accord crée une séparation entre le transfert de propriété et le transfert de risques. Ainsi, l'acheteur d'un animal en devient propriétaire dès qu'un accord est trouvé avec le vendeur, sur la chose et sur le prix. Il y a alors transfert de la propriété de l'animal. Cependant, le vendeur continue à supporter les risques d'accident, de maladie ou de mort du bovin tant qu'il en a la garde. Le transfert de risques interviendra au moment de l'enlèvement de l'animal par l'acheteur, qui doit être réalisé dans un délai de sept jours après la conclusion de l'accord entre les deux parties.

L'acheteur peut obtenir le remboursement de l'animal s'il découvre un vice caché à posteriori

Le texte souligne également que le vendeur se doit de garantir que le bovin vendu :
- présente toutes les qualités conformes à l'usage visé (engraissement, reproduction, production...),
- est conforme à la règlementation relative à l'identification des bovins,
- respecte la règlementation sanitaire liée à l'introduction des animaux en élevage.

Toutefois, il arrive que l'acheteur découvre à posteriori des défauts non visibles lors de l'achat de l'animal.
Lorsque ces vices cachés rendent le bovin impropre à l'usage prévu (ex : une vache gestante vendue pour l'engraissement), l'acheteur peut obtenir le remboursement ou une réduction du prix en engageant l'action en garantie et en suivant les modalités définies dans l'accord interprofessionnel.
Il est donc fortement recommandé de rédiger un bordereau de vente qui précise la destination de l'animal (engraissement, reproduction...). A défaut de précision, le vendeur accepte les risques liés à la destination choisie

Les Comités Régionaux d'INTERBEV au service de la filière pour régler les cas litigieux

Si l'acheteur et le vendeur sont en désaccord sur le respect des conditions d'achat et d'enlèvement des animaux, ils ont la possibilité de saisir la Commission de Conciliation qui siège au sein de chaque Comité Régional. Si aucun accord amiable n'est conclu à l'issue de la conciliation, le litige sera traité par le Tribunal Arbitral d'INTERBEV qui rend une sentence relevant de l'autorité judiciaire.

Les règles claires, les sanctions adaptées et le système de traitement des litiges ont été élaborés pour sécuriser et apaiser les transactions entre les opérateurs de la filière. Les Comités Régionaux sont à la disposition de tous ceux qui souhaitent obtenir des précisions sur l'accord ou être accompagnés pour régler un différend.

L'intégralité de l'accord « achat et enlèvement des bovins destinés à l'élevage », est directement téléchargeable sur le site internet :
interbev.fr

Louise BRUNET
INTERBEV PACA CORSE

92ème FOIRE DE MARSEILLE

LA SPORTIVE!

LES FILIÈRES D'ÉLEVAGE ET PRODUITS RÉGIONAUX DE PACA

Bilan de participation 2016

23 sept **2016** 03 oct

Criel Sud-Est

MRE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
MAISON REGIONALE DE L'ELEVAGE

interbev PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR CORSE
INTERPROFESSION BÉTAIL & VIANDE

www.evise.fr

FOIRE INTERNATIONALE DE MARSEILLE
UNE ACTION QUI SE CONFIRME...

La Maison Régionale de l'Elevage (MRE), l'Interprofession Bétail et Viande de PACA-Corse (INTERBEV PACA-Corse) et le Centre Régional Interprofessionnel de l'Economie Laitière du Sud-Est (CRIEL SE) ont participé pour la seconde fois à la Foire Internationale de Marseille, du 23 septembre au 3 octobre 2016, sur l'Esplanade de la Grande Allée, Stand 11481.

Cet évènement majeur de la région a été l'occasion d'échanger avec un public très large et majoritairement urbain. La Foire de Marseille a donc été un évènement propice à une communication sur les filières et produits d'élevage de Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Sur le stand, des professionnels de l'élevage ont été présents tout au long de ces 10 jours pour témoigner de leur métier, leur passion et répondre aux questions des visiteurs.

Afin d'appuyer la présentation des filières d'élevage de la région, des animations et des dégustations ont également été proposées.

303 000 visiteurs sur toute la foire

3 organisateurs
- CRIEL Sud-Est
- MRE PACA
- Interbev PACA -Corse

2 interventions médias
France Bleu - Provence
France 3- Provence - Alpes

10 jours

18 professionnels de la Région
- 2éleveurs laitiers
- 6 professionnels de l'élevage
- 10 professionnels de la viande

4 500 dégustations sur le stand
- 2 400 Dégustations de lait aromatisé
- 480 Litres de lait distribués
- 1 200 Dégustations de viande

Le bilan de cette participation à la Foire de Marseille est encore une fois positif pour les filières d'élevage et pour les trois associations. Le stand a été très apprécié du grand public et des organisateurs de la Foire. Malgré un contexte économique et social difficile ayant entraîné une légère baisse de la fréquentation (9% de moins par rapport à 2015) l'emplacement privilégié qui nous a été accordé nous a permis d'avoir encore plus d'impact auprès des 303 000 visiteurs de cette année.

... ET QUI EVOLUE !

Un meilleur emplacement

2015 était la première année de participation à la Foire de Marseille.
2016 était donc l'occasion de d'améliorer certains aspects organisationnels de la participation à ce salon en prenant en compte des remarques et demandes de nos partenaires après 2015.
Ainsi, l'emplacement du stand a changé, désormais en extérieur sur une allée très passante. Il était possible de nous retrouver esplanade de la Grande allée, au croisement de deux Hall très attractifs.
Nous disposions ainsi d'un emplacement idéal à proximité du pôle restauration.
De plus, cette situation était beaucoup plus propice aux animations (salle de traite, plancha, jeux) et à l'utilisation du micro. En 2015, la proximité avec les autres stands en intérieur n'avais pas permis d'utiliser le micro de manière optimale.

Un stand plus dynamique

En plus des bénéfices tirés de l'emplacement extérieurs quelques améliorations ont apportés du dynamisme au stand :
- Présence du camion des produits laitiers lors des journées CRIEL créant deux espaces : un espace animations (Salle de traite) et un espace bar à lait ;
- Animation plancha en extérieur : meilleure proximité avec les visiteurs ;
- Dégustations lors des journées MRE avec présence de Robert Le Bozec. Cela a apporté beaucoup de dynamisme à ces journées en orientant les présentations sur les produits ;
- Plus grande participation des professionnels sur le stand permettant d'attirer les visiteurs et d'être plus disponibles pour répondre aux questions. Notamment présence de nombreux éleveurs, de bouchers et de tripiers.
- Partenariat avec Coop de France Méditerranée permettant des dégustations de vins issus de la coopération en accompagnement de fromages et viande de taureau.

Une organisation que nous continuerons

Dans un soucis d'amélioration continue et long terme, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et propositions. Ces dernière sont les bienvenues afin que nous puissions continuer à faire de la Foire de Marseille un évènement répondant aux besoins de chacun.

DU 23 AU 26 SEPTEMBRE :

ANIMATIONS ET PROMOTION DE L'ELEVAGE ET DES PRODUITS LAITIERS

Le CRIEL Sud-Est a proposé aux visiteurs de découvrir la filière laitière et a présenté l'élevage laitier de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Comme en 2015, des animations ludiques et pédagogiques autour d'une salle de traite ont été réalisées pour les petits et les grands. Elles ont permis d'illustrer le processus de la production de lait, de la rumination à la traite, en passant par l'alimentation de l'animal ou encore le bien-être animal. Ces animations étaient réalisées en présence d'éleveurs laitiers de la région afin de donner plus d'impact à la présentation et de pouvoir répondre aux diverses questions soulevées.

2400 verres de lait distribués

De nombreuses personnes sont aussi venues déguster du lait nature ou aromatisé, elles ont apprécié le bon goût des produits laitiers. Dans une région où la consommation de lait est traditionnellement peu importante, beaucoup ont été agréablement surpris par le bon goût et la fraicheur du lait aromatisé qu'ils découvraient parfois pour la première fois.

DU 27 AU 29 SEPTEMBRE :

LES FILIERES D'ELEVAGE DE LA REGION PACA

La Maison Régionale de l'Elevage et ses partenaires ont présenté les filières d'élevage de Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que des produits régionaux.

La journée du 27 septembre a été dédiée à la **promotion des filières porcines sous signe de qualité** de la région. Cette journée était l'occasion de communiquer auprès du public sur la production de Porc du Mont Ventoux et du Porc le Montagnard. Robert Le Bozec, cuisinier professionnel, a proposé pour l'occasion des dégustations de plats cuisinés préparés à base de porc régional.

Le 28 septembre était dédié à la promotion de la filière Ovine de la région et tout particulièrement à la production d'Agneau de Sisteron. L'association CESAR ainsi que des ingénieurs de la Maison Régionale de l'Elevage étaient présents pour informer et promouvoir l'Agneau de Sisteron auprès des visiteurs. Des dégustations de plats cuisinés à base d'Agneau ont également été proposées et très bien accueillies par le public.

Le 29 septembre était une journée de communication sur les fromages fermiers ou traditionnels et sur la filière coopérative viticole. Le **Syndicat Interprofessionnel de Défense et de Promotion du Banon** proposait aux visiteurs des informations sur les fromages fermiers et traditionnels de PACA.
Une dégustation du célèbre Banon a été proposée afin de faire découvrir ce fromage de chèvre régional AOC. Le public a également pu découvrir des fromages régionaux produits à la **Fromagerie de Château Queyras.**

Afin d'accompagner les dégustations de fromages, **Coop de France Méditerranée** était présent et proposait des dégustations de vins issus de la coopération. Cet échange était l'occasion de faire redécouvrir les vins de caves coopératives aux visiteurs.

DU 30 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE

« LA VIANDE, DES METIERS UNE PASSION »

Le stand « La Viande, des métiers une passion » a permis au public de découvrir les d férentes productions régionales de viande ainsi que les différents métiers qui s'y rapp tent autour de grandes journées à thème.

303 000 visiteurs sur toute la foire

10 Professionnels de la Région

- 3 éleveurs
- 4 Bouchers
- 3 Professionnels de la triperie

120 Bocaux de pieds paquets distribués lors du grand jeu des produits tripiers

4 jours, 4 thèmes

- PATUR'ALP ET BIO
- Taureau de Camargue
- Produits tripiers
- Métiers de la Viande

130 kg de viande préparées

1 200 dégustations de viande sur le stand

Jeux ludiques

4 GRANDES JOURNÉES À THÈMES

30 SEPTEMBRE : LE BOEUF PATUR'ALP ET LE BŒUF BIO DE PACA

La première journée du stand de l'interprofession était dédiée à la mise en avant de la filière régionale Pâtur'Alp et de la production de viande BIO. Cette journée était l'occasion d'échanger avec les professionnels sur leur expérience et leur passion du métier.
Des jeux, des animations et des dégustations de viande Bio et Pâtur'Alp étaient ainsi proposées au public Marseillais.

1ER OCTOBRE: LE TAUREAU DE CAMARGUE AOP, UNE AOP QUI A 20 ANS !

Le premier octobre était la grande journée du Taureau de Camargue. L'occasion de découvrir et déguster une viande régionale unique et d'échanger avec Françoise Peytavin de la Manade Saliérène.

2 OCTOBRE: `LA GRANDE JOURNEE DES PRODUITS TRIPIERS

Le 2 Octobre était l'occasion pour les marseillais de venir apprendre à cuisiner et à déguster des produits tripiers !
Pour l'occasion **le grand jeu des produits tripiers** a été organisé avec à la clé pour les gagnants un bocal de Pieds et Paquets Marseillais « cuvée Foire de Marseille 2016 ».

3 OCTOBRE: DECOUVERTE DES METIERS DE LA VIANDE

Le lundi, dernier jour de la Foire était dédié à une communication générale sur les métiers de la viande. Les visiteurs ont ainsi pu participer à de nombreuses animations ludiques et éducatives ainsi qu'apprécier diverses dégustations de viandes.

Louise BRUNET
INTERBEV PACA CORSE

LA SPORTIVE!

Nous remerçions tous les professsionnels, visiteurs et partenaires qui ont participés à la vie de notre stand pour faire de la foire de Marseille un évènement majeur de communication auprès du grand public

Rendez-vous sur notre stand pour la 93 ème édition de la Foire de Marseille
Parc Chanot
du

22 sept **2017** 02 oct

Criel Sud-Est

MRE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
MAISON REGIONALE DE L'ELEVAGE

interbev PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR CORSE
INTERPROFESSION BÉTAIL & VIANDE

www.evise.fr

LES YAOURTS AU LAIT DE CHÈVRE

Manquent-ils de fermeté ? Quels sont les paramètres de fabrication permettant d'améliorer la texture ?

Avec 21kg dégustés par an et par habitant, le yaourt est un produit laitier qui connait une croissance de 20% depuis ces dix dernières années ; et que les Français mangent quotidiennement. La forte tendance à consommer des produits sains et nutritionnellement bons pour la santé, détournent de plus en plus les consommateurs français du lait de vache, au profit du lait de chèvre. Ce dernier, riche en protéines, en minéraux (calcium) et en vitamines, possède une faible teneur en cholestérol, contrairement au lait de vache.
Cependant, le lait de chèvre étant moins riche en matières sèches, les transformateurs se retrouvent face à un problème technologique concernant la fermeté du yaourt, qui est loin de la texture ferme du yaourt de vache. La proportion d'eau étant plus importante, les yaourts ont tendance à être plus liquide.

Quels sont les paramètres de fabrication permettant d'améliorer la fermeté des yaourts au lait de chèvre ?

1/ La composition du lait de base

A teneur en MS égale, un lait possédant un ratio TB/TP faible, c'est-à-dire avec un taux protéiques (TP) élevé ou un taux butyreux (TB) faible, le yaourt fabriqué a tendance à être plus ferme. En effet, lors de l'acidification du lait par les ferments lactiques, le lait forme un réseau protéique compact. De par son plus fort TP, le lait aura un réseau plus complexe et donc plus solide. Le yaourt qui en découle sera donc plus ferme.

2/ La pasteurisation

Un lait ayant subi une « pasteurisation courte » (≈ 85°C /15min), amenant le lait à un taux de MS final d'environ 12%, a tendance à favoriser la fermeté du yaourt alors qu'un lait ayant connu une « pasteurisation longue » (≈95°C /18omin), environ 15% de MS finale, favorise l'onctuosité. Un lait très concentré en MS (≈15% MS) ne permet pas nécessairement d'obtenir un yaourt plus ferme ; tout dépend de la qualité de la MS.

De plus, le yaourt issu de la « pasteurisation longue » a une acidité plus élevée que le yaourt issu de la « pasteurisation courte ». L'acidité du lait et sa teneur en MS sont corrélées de manière linéaire comme le montre la courbe ci-dessous. Un lait plus concentré en protéines rend le milieu plus acide.

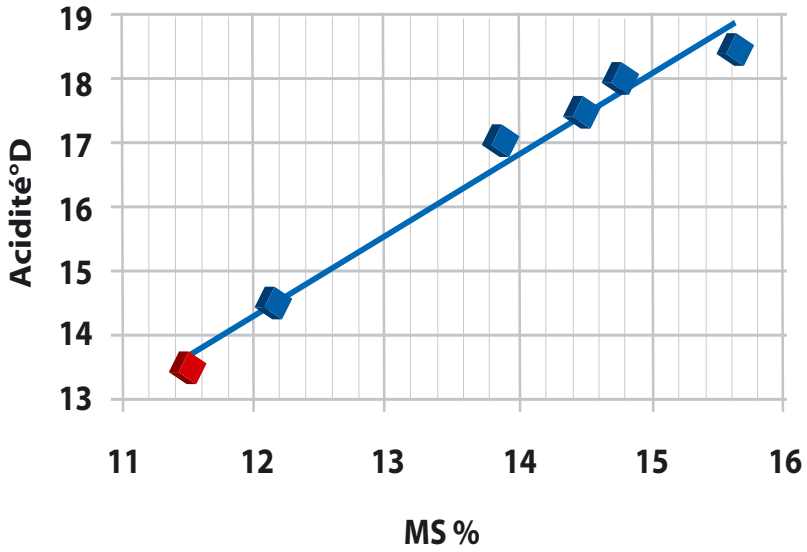

Attention !
On relève un goût particulier de cuit pour les yaourts issus de la « pasteurisation longue », ainsi qu'une couleur plus blanc-cassé du fait de la cuisson importante

3/ Les ferments

Les yaourts fabriqués avec un ferment composé à 50% de Lb1 et à 50% de St2, ont une durée d'incubation plus courte que les yaourts étuvés avec un ferment composé à 80% de St et à 20% de Lb. En effet, le yaourt s'acidifie plus rapidement et coagule plus vite. Il y a une légère augmentation de la fermeté avec l'utilisation du ferment équilibré en bactéries lactiques. D'autre part, le ferment riche en St a la capacité de produire des ExoPoly-Saccharides responsables du caractère filant et onctueux du yaourt et permet d'avoir des résultats homogènes et répétables d'un yaourt à l'autre. Les yaourts fabriqués avec le ferment équilibré en bactéries lactiques, quant à eux, ont tendance à être relativement hétérogènes d'une répétition à l'autre avec de temps en temps des exsudations de lactosérum lors de l'incubation ou du stockage.

4/ La température d'incubation

La température d'incubation n'a pas d'effet direct sur la fermeté des yaourts, ni sur l'onctuosité, ni sur l'acidité. Néanmoins, il y a une très faible augmentation de la fermeté pour la température à 47°C d'incubation. En effet, cette température favorisant les Lb, le ferment équilibré en bactéries est un peu plus avantagé. On remarque donc une corrélation entre la température d'étuvage de 47°C et le ferment. Il en va de même pour la température d'étuvage à 42°C qui est la température optimale de croissance des St. Il s'agit dans ce cas d'une incubation beaucoup plus longue avec un yaourt moins ferme mais plus onctueux.

Attention !
Les températures à 47°C ont tendance à rendre les yaourts plus granuleux que les étuvages à 42°C.

5/ Le pH de sortie d'étuvage

Il y a une corrélation entre la fermeté du yaourt et le pH de sortie d'étuvage. A pH 4.2, les yaourts sont légèrement plus fermes que ceux sortis à pH 4.4, notamment pour les yaourts fabriqués avec le ferment équilibré en Lb et St, où les Lb supportent très bien des acidités élevées. Les yaourts fabriqués avec le ferment riche en St, quant à eux, n'atteignent pas toujours ce pH car les St sont inhibés à un niveau d'acidité de plus de 90°D.

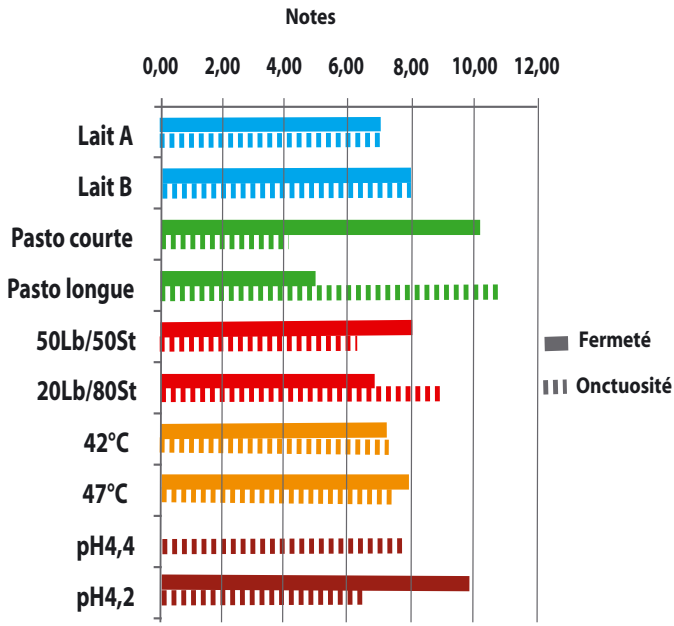

En conclusion

Les résultats obtenus ne donnent pas de réponse catégorique pour la fabrication d'un yaourt ferme au lait de chèvre. Néanmoins, on en retire quelques conclusions frappantes. Un taux protéique élevé (autrement dit, un TB/TP faible) a tendance à favoriser la fermeté, contrairement à un fort TB, qui lui, a tendance à rendre le yaourt moins ferme, mais plus onctueux.
De plus, le ferment équilibré en St et Lb avec une température d'incubation optimale de 47°C et un pH de sortie d'étuvage à 4.2, permettent l'obtention d'un yaourt plus ferme.
Cependant, ces résultats sont à relativiser puisqu'en réunissant ces paramètres de fermeté, on obtient un yaourt au goût acide et à la texture en bouche aqueuse et gélifiée. Le manque d'onctuosité dans un yaourt le rend désagréable lors de la dégustation.

A l'inverse, un yaourt fabriqué avec des ferments riches en St, responsables de l'onctuosité, à 42°C d'étuvage et à un pH de sortie de 4.4 est plus onctueux.

Les yaourts à la fois relativement fermes et onctueux obtenus lors des fabrications, sont ceux ayant subis une pasteurisation courte, c'est-à-dire ayant une teneur de 12% de MS, incubés à 42°C avec un ferment riche en St et un pH de sortie d'étuve de 4.2.

Pour finir, malgré le fait que ces paramètres apportent une certaine amélioration à la texture du yaourt, ils ne permettent pas d'obtenir un yaourt aussi ferme que ceux au lait de vache ou de brebis. L'opportunité de fabriquer des yaourts brassés et onctueux pourrait être une possibilité pour les producteurs.

1 Lactobacillus bulgaricus
2 Streptococcus thermophilus

Candice ROMEJON/Stagiaire ESA Angers
Antoine MICHEL / Actalia Carmejane

LES 9èmes RENCONTRES DU FROMAGE FERMIER

Inaugurées en 2000, les Rencontres du Fromage Fermier sont devenues un rendez-vous incontournable pour les éleveurs, techniciens, formateurs, responsables administratifs... Tous se retrouvent pour s'informer, échanger et débattre des derniers résultats des travaux menés sur la filière. C'est dans le même esprit, professionnel et convivial, que s'est renouvelée cette 9ème édition.

Plus de 100 personnes ont fait le déplacement le 6 octobre dernier pour venir aux 9es Rencontres du Fromage Fermier.

Cinq ateliers thématiques étaient proposés au cours de cette journée technique :

- **Maitrise de l'affinage des fromages à pâte lactique**
- **Agir sur la dynamique des flores lactiques pour améliorer la texture des fromages à caillé doux**
- **Réussir l'élevage de ses chevrettes**
- **Mobiliser les parcours dans l'alimentation des chèvres**
- **Méthode de fabrication d'un ferment indigène adapté à la fabrication des fromages à pâte pressée non cuite**

Ces ateliers co-animés par des techniciens et des éleveurs ont laissé une large place aux débats et aux questions du public.
Les dossiers constitués pour chacun de ces ateliers sont téléchargeables sur le site Internet evise.fr.

Ces rencontres sont aussi l'occasion pour les fromagers fermiers de rappeler que depuis de nombreuses années, ils ont eu à cœur de s'organiser pour la reconnaissance de leur métier et le développement de leur filière. Ce besoin s'est notamment concrétisé par la création du Centre Fromager de Carmejane il y a plus de 25 ans.

Vincent ENJALBERT/ MRE

CONCOURS D'ÉLEVAGE ENDURANCE

Dans le cadre du programme d'élevage endurance mis en place par l'association du cheval arabe, le Groupement pour l'Elevage de Chevaux d'Endurance en région PACA et la Filière Cheval PACA proposaient aux éleveurs de chevaux de la région un concours d'élevage accompagné au préalable d'une formation.

Dans un premier temps une formation ouverte aux éleveurs et financée par le fond de formation VIVEA s'est déroulée sur deux jours les 23 et 24 juillet aux écuries d'Aurabelle à Gréoux les Bains. Animée par deux handlers professionnels : Kattell Lucas et Loic Boulay, 12 éleveurs de la région PACA ont pu se perfectionner dans l'art de toiletter et présenter un cheval.
Dans un deuxième temps, un concours régional de modèles et allures à orientation endurance était organisé le 27 juillet dernier au domaine de Lapalud à Gréoux les Bains.
9 juments suitées et 19 poulains et pouliches de 2 et 3 ans ont été présentés et jugés par 2 juges nationaux : Lilian Donnais et Céline Just.
Le but de ces concours régionaux est de permettre aux éleveurs de sélectionner les futurs chevaux d'endurance car leur morphologie et leur déplacement sont jugés selon une grille d'évaluation nationale.
Les résultats sont consultables sur ***www.francechevaldesport***
Les meilleurs sujets sont sélectionnés pour participer à la finale nationale qui se déroule cette année à Saint Etienne de Tulmont dans le Sud Ouest.

Danseur de Morgane DSA de 3 ans vainqueur de sa catégorie avec une note de 85/100

Antoine FLORES
Chambre d'Agriculture Alpes de Haute Provence

QUELQUES JOURS À LA DÉCOUVERTE DES SHEEP ANGLAIS

A l'occasion de salon ovin anglais : le Sheep Day une quinzaine d'éleveurs et de de techniciens de la région PACA ont fait le voyage pour découvrir les innovations techniques présentées mais aussi des producteurs d'agneau anglais et un marché.

Petit point statistique, le Royaume Uni compte environ 12 millions d'ovins (6 millions pour l'Angleterre).

Le sheep day est un salon anglais ovin qui se tient une fois tous les 2 ans à Malvern (Sud Ouest de l'Angleterre près de la frontière galloise). C'est le Tech'Ovin britanique. On a pu noter que les stands y étaient un peu plus nombreux. Beaucoup de matériel était présenté mais à quelques aménagements près le même est disponible dans la région. Cela a été aussi l'occasion de rencontrer l'interprofession viande anglaise et son programme « Better Return ». C'est l'équivalent de Inn'Ovin avec pour objectif d'améliorer les revenus des éleveurs ovins avec des outils de démonstration très concrets. Peut-être les verra-t-on bientôt en France.

Le groupe a également pu rencontrer 3 exploitations ovines : un sélectionneur avec 200 brebis Texel et 40 blue texel, une exploitation mixte avec 150 bovins et 850 ovins et un nouvel installé avec 200 brebis lleyne (une race « easy care » : facile à mener). Le groupe a été surpris par l'engraissement quasi exclusivement à l'herbe des agneaux. Et oui, l'herbe pousse plus verte chez nos voisins anglais !

Enfin le groupe a visité un marché aux bestiaux anglais. Chaque éleveur y amène ses lots d'animaux (souvent de l'ordre de la dizaine d'agneau) et les ventes s'y déroulent aux enchères. Les marchés sont nombreux (environ un par « canton ») et sont hebdomadaires. 60% de la production ovine y est écoulé.

Ce voyage a été l'occasion pour tous de voir ce qui se fait ailleurs. Ce n'est pas forcément mieux ou moins bien, c'est différent, adapté à un autre contexte mais très enrichissant.

RÉMI LECONTE & CLAIRE JOUANNAUX- MRE

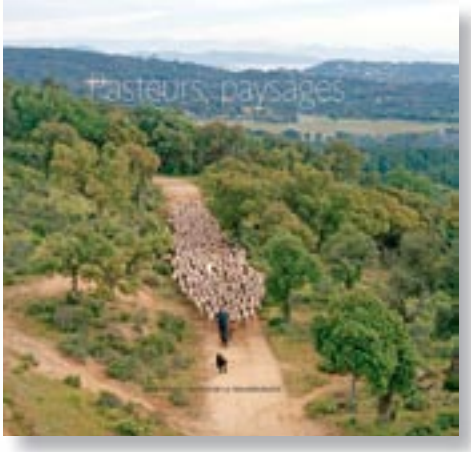

Pasteurs, paysages
Pastoralisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur
Actes Sud / Maison de la transhumance
Photographies Lionel Roux
Textes Jean-Claude Duclos et Patrick Fabre
240 p. – Juin 2016

Associant le témoignage d'une cinquantaine d'hommes et de femmes, éleveurs et bergers des six départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux paysages qu'ils façonnent par leur relation à l'animal, les auteurs de cet ouvrage proposent une lecture de tout ce que leur activité génère. Dans cette région, riche de la grande variété des paysages méditerranéens où l'élevage pastoral a conservé sa place, cette activité entretien la biodiversité naturelle de près d'un million d'hectares, des plaines littorales aux montagnes des Alpes.
Résultat d'un projet de vie dans un espace donné, le paysage, ici décrypté par l'image et le témoignage, devient lisible dans tout ce qu'il implique. Pour les pasteurs, éleveurs, manadiers, bayles, bergers, bergères ou gardians qui ont confié ce qui donne sens à leur vie, comme pour ses spectateurs, le paysage est alors « ressource où vivre peut indéfiniment puiser ». Empruntée au philosophe François Jullien, cette idée forte inspire chacune des pages de ce livre humaniste.

Format 21.5 x 24.5 cm relié
Prix de vente public = 35 € + Frais de port (colissimo) = 9 € - Prix total = 44 €
Règlement par chèque à établir à l' ordre de la Maison de la transhumance et à envoyer à :
Maison de la transhumance – Domaine du merle - Route d' Arles - 13300 Salon-de-Provence
Renseignements : Sandrine Plateel - tel. 04 90 17 06 68 - s.plateel@transhumance.org

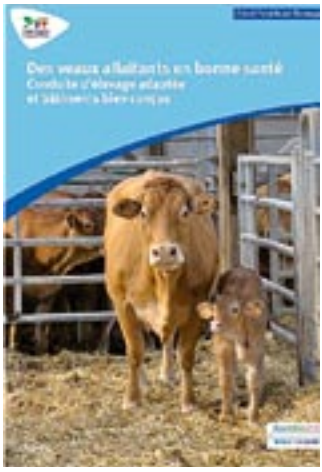

Des veaux allaitants en bonne santé : conduite d'élevage adaptée et bâtiments bien conçus
MILLE S. et al, Institut de l'Elevage « collection – Fiches techniques », 84 pages, 10/2016

Ce document résulte d'une réflexion menée dans le cadre du plan **Ecoantiobio 2017** mis en place par le Ministère de l'Agriculture. Il a été rédigé sous le pilotage de l'Institut de l'Élevage et en partenariat avec les acteurs de la santé en élevage et les spécialistes de la conception des bâtiments. Le document cible dans un premier temps les points clés de la conduite d'élevage et leur incidence sur la santé des animaux. Il fait ensuite le point sur les conditions de logement des veaux allaitants et de leurs mères, favorisant notamment la mise en œuvre de bonnes pratiques d'hygiène.
Les nombreuses illustrations et détails d'aménagements présentés ont pour objectif de favoriser les échanges entre les éleveurs, les acteurs de la santé en élevage, les conseillers en bâtiment, ... afin de mettre tous les atouts de la santé animale du côté de l'éleveur.

Téléchargement gratuit sur : *http://idele.fr/domaines-techniques/sequiper-et-sorganiser/logement-et-batiments/publication/idelesolr/recommends/des-veaux-allaitants-en-bonne-sante-1.html*
Edition reliée en vente sur : *http://idele.fr/rss/publication/idelesolr/recommends/des-veaux-allaitants-en-bonne-sante.html*
Contact : Stéphane MILLE - Institut de l'Elevage – 04 72 72 49 87 stephane.mille@idele.fr

Pour vous tenir au courant des actualités de la profession...
pensez à vous inscrire à la Newsletter